



# LE SOLEIL

RAPPORT DU CURATEUR

## Pommes pourries à la Triade

Le gestionnaire de deux résidences rationnait repas et papier hygiénique

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le gestionnaire de deux foyers d'accueil relevant du centre de réadaptation pour déficients intellectuels La Triade, de Charlesbourg, a non seulement rationné la nourriture des personnes dont il avait la charge, mais il est allé jusqu'à limiter la quantité de papier hygiénique par bénéficiaire à six carreaux par jour!

Le Curateur public du Québec vient de produire un rapport accablant sur Louis-René Proulx, qui était promoteur depuis 1995 des résidences Bourdais et Germain, deux « ressources intermédiaires » au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Le Curateur Pierre Gabrièle avait ouvert son enquête en

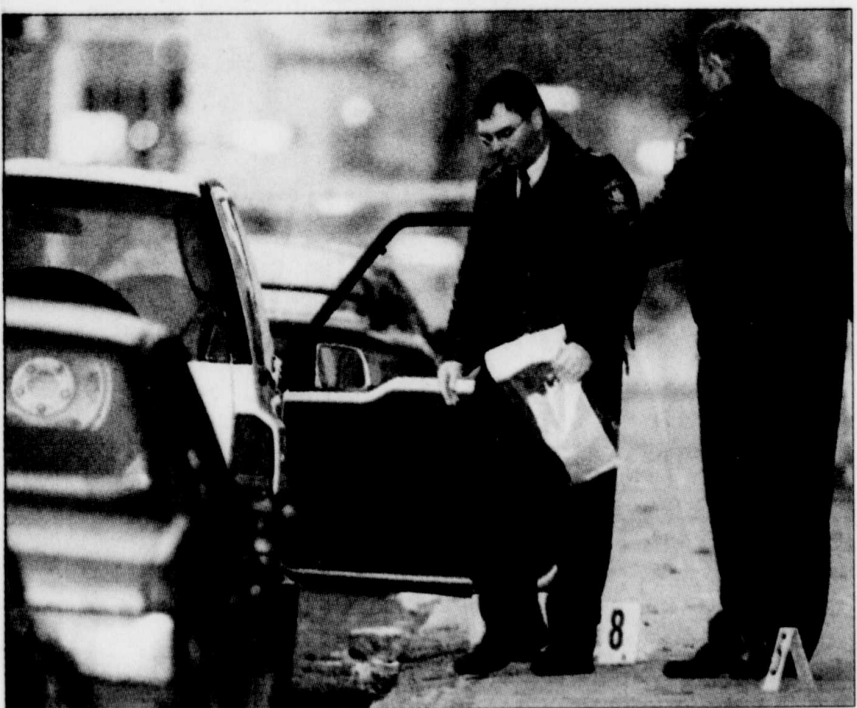
octobre, à la suite d'un signalement fait par un employé. Le contrat a aussitôt été rompu avec le gestionnaire.

Voir TRIADE en A 2 >

AUTRE TEXTE

□ Climat de terreur Page A 3

LIMOILOU



Caroline Veilleux a été tuée d'une balle au cou et d'une autre à l'épaule alors qu'elle sortait de chez sa mère et s'apprêtait à monter dans sa voiture.

## Deux suspects arrêtés pour le meurtre d'une jeune femme

ISABELLE MATHIEU ET  
KATHLEEN LAVOIE  
Le Soleil

QUÉBEC — La police de Québec a mis la main au collet de deux hommes dans la vingtaine, hier vers 20 h 15, soupçonnés du meurtre de l'ex-copine d'un motard criminel, Caroline Veilleux, 24 ans. La jeune femme a été tuée par balles en sortant de chez elle la nuit dernière, dans Limoilou. Une autre jeune fille âgée de 19 ans a été grièvement blessée dans la fusillade.

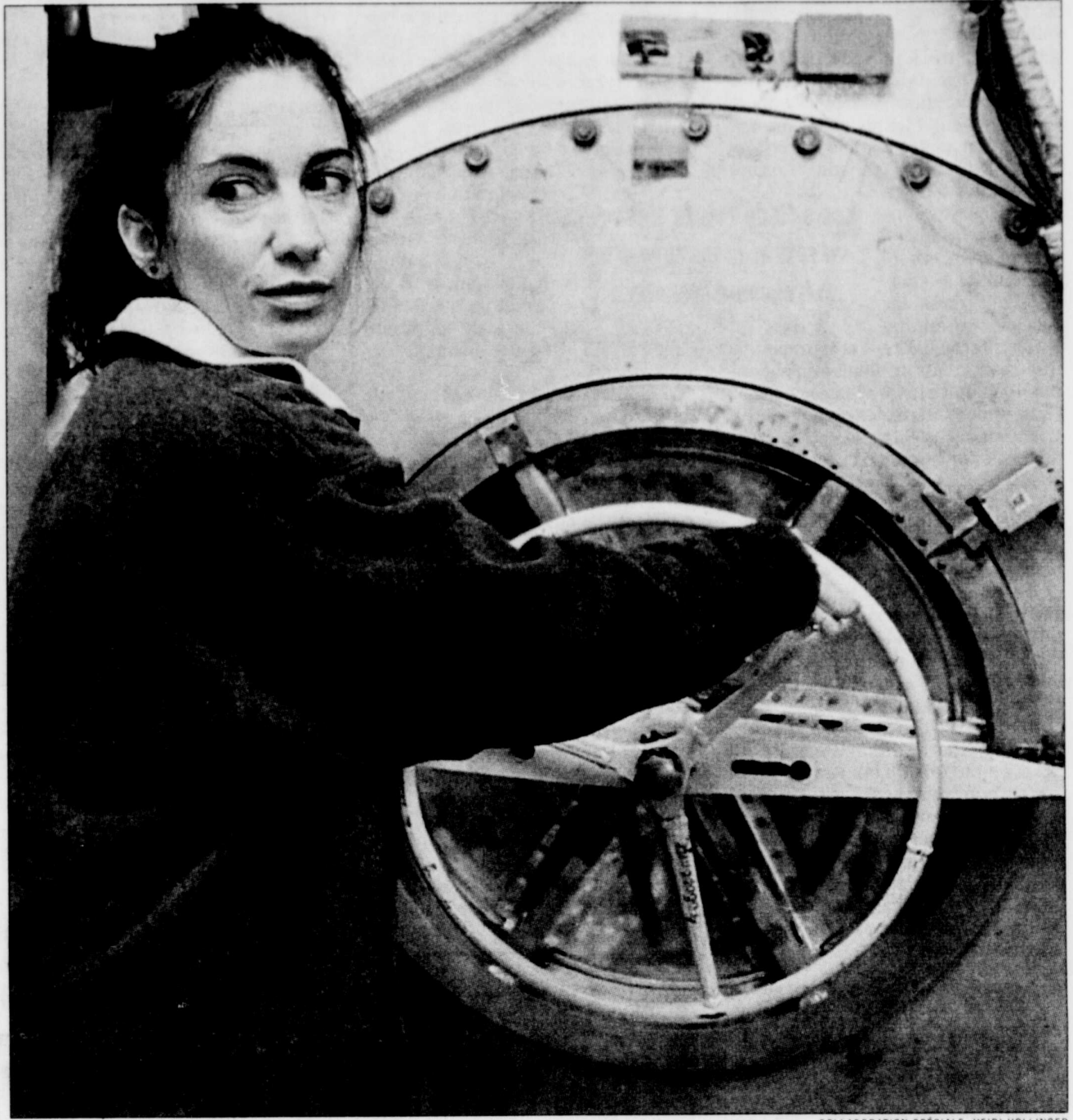
En journée hier, les policiers recher-

chaient activement ces deux suspects, qui leur avaient été décrits avec beaucoup de détails par l'ensemble des témoins de la scène. Ils sont parvenus à leur mettre le grappin dessus en fin de soirée. Les deux hommes qui possèdent tous les deux des antécédents judiciaires en matière de stupéfiants, se trouvaient dans un véhicule de marque Dodge Colt, sur la rue Julien, à Québec. Selon la police, ils sont reliés à un gang de motards criminalisés.

Les enquêteurs de la police de Qué-

Voir FUSILLADE en A 2 >

ENTREVUE AVEC JUDITH LAPIERRE



COLLABORATION SPÉCIALE, HEIDI HOLLINGER

Pendant le mois de décembre, tout s'est bien passé, a confié M<sup>me</sup> Lapierre. Les choses se sont gâtées le soir du Nouvel An lorsqu'un Russe a tenté de l'embrasser et qu'une bagarre a éclaté. Après, l'atmosphère n'a plus jamais été la même.

## Du sang sur les murs

L'aspirante cosmonaute ouvre le sas de la capsule où elle a été confinée durant 3 mois

LAURA-JULIE PERREault  
Le Soleil

■ MOSCOU — Judith Lapierre est retournée hier dans le compartiment où elle a été confinée avec sept hommes pendant plus de trois mois, pour se retrouver devant des murs encore maculés de sang, triste souvenir d'une bataille entre deux astronautes russes le soir du Nouvel An.

L'aspirante cosmonaute, qui a fait les manchettes en dénonçant le harcèlement d'un Russe qui a tenté de l'embrasser de force pendant cet épisode, a accepté de raconter au SOLEIL les circonstances de son séjour dans cet habitacle, une grosse capsule de fer qui a tous les airs de la station MIR.

« Avant ce soir-là, (pendant tout le mois de décembre), tout se passait vraiment bien. Les deux équipages

étaient vraiment très motivés », se rappelle celle qui rêvait de participer à une telle aventure depuis des années. Le premier équipage, était celui de quatre Russes qui a passé 240 jours à l'intérieur. Le deuxième était l'équipe internationale, composée de Judith Lapierre, de l'Autrichien Norbert Kraft, du Japonais Masataka Umeda et du Russe, Dimitri Sayenko.

Il y avait bien sûr quelques accrocs dans le parcours: il n'y pas eu d'eau

Judith Lapierre était prête à accepter les inconconvénients quotidiens

chaude dans les cellules avant le dernier mois; les salles d'isolement qui ont servi à plusieurs autres expériences russes auparavant n'étaient pas dans leur meilleur état; la nourriture, des céréales et du poisson en conserve, était monotone. « Il n'y avait aucune variété », note aujourd'hui l'infirmière et docteure en santé publique de Gatineau. Tout cela, elle était prête à l'ac-

Voir LAPIERRE en A 2 >

AUTRES TEXTES

□ Le choc des cultures Page C 1  
□ Un problème prévisible Page C 1

LE QUÉBEC

### Embarrassant

Le Directeur général des élections porte 14 accusations relatives au financement contre l'ADQ

PAGE A 8

LE MONDE

### Affaire Elian: la tension croît

Fidel Castro a annoncé que le père d'Elian Gonzalez a quitté Cuba pour aller s'occuper de son fils.

PAGE B 9



LA MÉTÉO



Maximum 6, minimum -2  
40% de probabilités d'averses.  
Demain: des nuages. Détails page D 7

QUÉBEC,  
104<sup>e</sup> ANNÉE, N° 91  
FLORIDE, 1,75 \$ US  
MONTRÉAL,  
OTTAWA 70¢ PLUS  
TAXES  
60¢ PLUS  
TAXES



Mont-Sainte-Anne

Venez fêter le printemps au week-end Big Air!

## TRIADE

### Le frère du dg

Suite de la Une

Louis-René Proulx est le frère du directeur général de La Triade, Gilles Proulx. Le rapport du Curateur ne nomme pas les personnes impliquées, mais il s'agit d'une information pouvant être divulguée, les contrats ayant lié le promoteur à La Triade étant de nature publique. La Triade, qui dispense des services à 900 personnes, dont plus de 125 sous curatelle publique, relève de la Régie régionale de la santé de Québec.

En novembre, le ministère de la Santé et des Services sociaux a par ailleurs ouvert une enquête sur l'administration de La Triade, au moment où LE SOLEIL publiait des articles sur diverses pratiques. Le rapport sur cette enquête doit être soumis incessamment à la ministre Pauline Marois.

Le Curateur a d'autre part fait une vérification dans les 59 autres ressources de La Triade où logent des personnes dont il a la charge. Tant dans les ressources familiales qu'intermédiaires, où le promoteur ne loge pas mais embauche du personnel, il a constaté que les services offerts étaient d'«excellente qualité». Les résidences Bourdais et Germain faisaient donc figure d'exception.

#### ÉPICERIE RATIONNÉE

Selon les témoignages recueillis par les enquêteurs du Curateur, le montant alloué à l'épicerie hebdomadaire pour six personnes était de 140\$. Le promoteur dispose pourtant d'une somme de plus de 1000\$ par mois par personne, pour fins de logement et de nourriture. Cela signifiait notamment que les gens étaient privés de collations et que le lait était limité. Le personnel a dit prendre parfois de l'argent dans sa poche pour que les gens puissent manger à leur faim.

Le Curateur relève également que le responsable n'a pas su fournir les pièces justificatives aux frais qu'il disait encourir pour les menues dépenses des bénéficiaires, qui reçoivent une allocation à cette fin.

En outre, il y avait une nette situation d'abus pour les montants qu'il leur chargeait afin de les transporter dans sa voiture. Ainsi, il demandait 20\$ par personne par transport (10\$ pour l'aller, 10\$ pour le retour), qu'il y ait une ou plusieurs personnes à transporter, et même pour aller à quelques coins de rues. Une course pouvait ainsi lui rapporter 100\$, notait Pierre Gabrièle, dans une entrevue téléphonique accordée au SOLEIL hier.

#### CONTRAT RÉSILIÉ

Le Curateur a par ailleurs appris que Louis-René Proulx s'était déjà vu retirer la gérance d'une troisième ressource, la résidence Sully, parce qu'il avait décidé de son propre chef de ne pas donner une médication à un usager, alors qu'il n'a aucune connaissance médicale.

«Or, malgré ce fait grave, écrit le Curateur, la direction du Centre n'avait pas cru bon de résilier les contrats des résidences Bourdais et Germain!»

#### Louis-René Proulx s'est déjà vu retirer la gérance d'une troisième ressource

Questionnée à ce sujet par les enquêteurs du Curateur, «la direction du Centre a souhaité ne pas répondre».

Le rapport du Curateur a été soumis mardi soir au conseil d'administration de La Triade. M. Gabrièle est allé le présenter en personne. Il dit avoir reçu un «accueil poli». Les membres du c.a. ont manifesté leur intention d'exercer leur droit de réplique. Celle-ci devrait venir d'ici peu, a mentionné M. Gabrièle, et il se pourrait que son rapport soit modifié, si des faits nouveaux lui étaient soumis. Pour cette raison, il souligne que le rapport qu'il vient de produire n'est peut-être pas final.

M. Gabrièle «trouve inacceptables les conditions de vie» qu'ont subies les personnes dans les résidences Bourdais et Germain, où la situation a été rétablie depuis. Il émet un certain nombre de recommandations, dont celle de «tenir le Centre de réadaptation La Triade responsable de tous les abus financiers subis par les personnes représentées». Il s'est par ailleurs dit rassuré du haut niveau de qualité constaté dans l'ensemble des autres ressources de La Triade.

## FUSILLADE

### «Appelle le 9-1-1!»

Suite de la Une

bec ont également retracé la Jeep YJ dans lequel auraient pris place les deux hommes lors de la fusillade. Le véhicule était garé dans le stationnement d'un bloc appartement sur la rue des Glacis à Vanier. Une expertise sera pratiquée sur le véhicule aujourd'hui.

À la suite de leur arrestation, les deux suspects ont été conduits à la centrale de police du Parc Victoria, où ils ont été interrogés. «On évalue actuellement la possibilité de porter des accusations», a fait savoir le constable Steve Desroches.

Si le motif du meurtre demeurait inexpliqué, hier, les policiers ne doutaient pas que la victime craignait pour sa vie; au moment du meurtre, elle portait une veste pare-balles.

Vers 2 h 15, Caroline Veilleux est sortie de l'appartement où elle vivait avec sa mère, sur la 1<sup>re</sup> Avenue dans Limoilou, au coin de la 12<sup>e</sup> Rue.

En compagnie d'une amie, elle a traversé la 1<sup>re</sup> Avenue pour se rendre jusqu'à son véhicule.

Arrivée près de sa Jeep GMC Tracker, Caroline Veilleux a probablement aperçu le véhicule de ses agresseurs et a crié à sa mère «Appelle le 9-1-1!».

La mère de Caroline Veilleux s'est précipitée sur le téléphone, et, quelques secondes plus tard, a entendu plusieurs détonations. Lorsque la mère de famille est ressortie, sa fille gisait sur le trottoir.

Caroline Veilleux est morte presque instantanément après avoir reçu une balle au cou et une autre à l'épaule.

Sa compagne, qui avait eu le temps de mettre les pieds dans le Tracker, a reçu au moins une balle à la tête.

La jeune femme de 19 ans a d'ailleurs dû être opérée hier après-midi. Elle a ensuite été ramenée aux soins intensifs de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Son état était toujours considéré comme critique en fin de journée, hier.

Une troisième jeune fille, assise à l'arrière, n'a pas été blessée, mais n'a rien manqué de la terrible scène.

Des patrouilleurs qui se trouvaient à deux coins de rues de là sont arrivés rapidement sur les lieux, mais les agresseurs, à bord d'une Jeep YJ, avaient déjà pris la fuite.

Les ambulanciers ont conduit les deux jeunes filles à l'hôpital en quelques minutes et se sont ensuite occupés de la mère de Caroline Veilleux, terriblement secouée.

#### ARME TROUVÉE

L'arme de poing ayant vraisemblablement servi au meurtre, ainsi que le chargeur, ont été trouvés en milieu de matinée par un passant qui circulait sur l'avenue Ozanam, tout près du lieu du drame.

L'arme sera expertisée par les spécialistes du laboratoire médico-légal de Montréal.

Une autopsie sera pratiquée ce matin sur le corps de Caroline Veilleux.

Les enquêteurs de la police de Québec explorent plusieurs pistes pour tenter d'expliquer le meurtre de la jeune femme dénuée d'antécédents judiciaires. Ils n'écartaient aucune hypothèse. «On sait que dans son entourage, il y a des gens reliés aux motards, résume l'agent Steve Desroches. On va regarder plusieurs choses, comme le monde des stupéfiants.»

Selon le policier, Caroline Veilleux n'avait pas porté plainte pour menaces. La jeune femme portait toutefois une veste pare-balles du même type que celles des policiers et des agents de sécurité.

La sûreté municipale nie que Caroline Veilleux ait agi comme informatrice pour les policiers.

## LAPIERRE

### Bataille

Suite de la Une

cepter en riant: on ne joue pas à la capricieuse lorsque l'on veut mettre un jour les pieds dans l'espace et que l'on veut faire avancer la science.

Mais, il y avait d'autres circonstances qui la dérangent davantage, étant la seule femme à bord. Près des postes de ses collègues russes, trônant des photos de femmes nues, rapporte-t-elle. Les plaisanteries salées ne se faisaient pas attendre. «Je tolérais tout ça, je fermais les yeux et je faisais mon travail», précise-t-elle. Son équipage devait exécuter certains travaux reliés à la sélection des cosmonautes en plus d'une batterie de tests psychologiques, physiologiques et scientifiques.

#### POINT TOURNANT

Lorsque le soir du Nouvel An, un de ses collègues, le seul de l'autre équipage qui parlait anglais, l'a agrippée par le bras en disant qu'il avait le goût de faire une autre expérience, Judith Lapière est restée béate. En moins de deux, raconte-t-elle, il l'embrassait sans son consentement. La jeune femme de 32 ans l'a vite repoussé. L'homme l'a laissée filer.

L'atmosphère n'allait jamais être la même. La bataille qui allait suivre le même soir et dans laquelle le participant japonais s'est interposé, allait finir de gâter la saute.

Selon Judith Lapière, son équipage a tout de suite demandé l'intervention des administrateurs du projet qui étaient à l'extérieur. Les trois agences spatiales, la canadienne, la japonaise et la russe, ont mis dix jours avant d'ordonner de fermer la porte qui divisait les capsules des deux équipages.

#### Après un moment, elle a eu l'impression d'être une souris blanche prise au piège

«On a ri. Ils nous disaient que c'était pour nous protéger. Mais franchement, dix jours après! Après quelques jours, ils ont rouvert la cloison et ils l'ont refermée aussitôt parce qu'il y avait une épidémie de poux de notre côté et ils ne voulaient pas que nous contaminions les Russes». Elle croit que cet exemple illustre bien le peu d'importance qu'ils ont porté à sa réaction après l'incident du baiser volé. «Moi, je considère que dans un milieu de travail, ce geste était inacceptable, même chose pour la bagarre. Les Russes eux considéraient que ces événements étaient bénins. Que la bagarre pouvait être réglée autour d'une tasse de café. Ils ont dû demander au russe (qui m'a embrassée) de s'excuser par lettre dix jours plus tard, il ne voyait rien de mal dans son geste». Incompréhension profonde qui la poursuit maintenant qu'elle est sortie de la cabine.

Un ras-le-bol total ainsi qu'un refus de cacher les faits, ont conduit, croit-elle, son collègue japonais, le «seul qui ne rêvait pas d'être astronaute, le plus objectif de tous», à quitter la capsule d'isolement avant le temps.

«Il y avait beaucoup de doubles standards. Moi, je devais m'entraîner devant les caméras alors que les Russes le faisaient en privé», dénonce-t-elle toujours aujourd'hui.

Après un certain moment, elle a eu l'impression d'être une souris blanche prise au piège. «J'aurais pu sortir à tout moment, mais j'ai voulu me rendre jusqu'au bout», dit-elle, néanmoins satisfaite de son travail scientifique. Ses ambitions de future astronaute l'ont poussée à tenir bon jusqu'au 22 mars et à travailler avec l'autre équipage. Elle ne savait pas qu'un plus grand choc culturel l'attendait à sa sortie de la capsule.

#### TABLE DES MATIÈRES

**CAHIER A**  
La Capitale ..... 3 à 7  
Le Québec et le Canada ..... 8 à 12

**CAHIER B**  
Questions d'argent ..... 1 à 10  
Bourses ..... 4 et 5  
Opinions ..... 8  
Le Monde ..... 9

**CAHIER C**  
Le Monde Magazine ..... 1 et 2  
Ce soir à la télé ..... 2  
Arts et spectacles ..... 3 à 10  
Votre agenda ..... 4  
Annonces classées ..... 5 à 8  
Décès ..... 8 et 9

**CAHIER D SPORTS**  
Maurice Dumas ..... 1  
André-A. Bellemare ..... 5  
Statistiques ..... 2 et 4

**SERVICES**  
Abonnements ..... 686-3344  
1-800-463-2362  
Annonces classées ..... 686-3311  
Carrières et Professions ..... 686-3270  
Internet ..... www.lesoleil.com  
Promotion ..... 686-3342  
Publicité Détaillants ..... 686-3435  
Publicité générale ..... 686-3270  
Rédaction ..... 686-3394  
Renseignements ..... 686-3233

#### NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page C 4

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730


## Dernière chance pour les stages

Si vous êtes un étudiant qui aspire à la carrière journalistique, vous avez jusqu'au lundi 3 avril pour poser votre candidature au programme de stage estival en journalisme du SOLEIL. Vous devez avoir complété au moins une année à l'université ou détenir un diplôme collégial en arts et technologies des médias. En plus de votre curriculum vitae et de vos relevés de notes depuis la fin du secondaire, vous devez nous faire parvenir une lettre expliquant pourquoi le journalisme vous intéresse et en quoi vous êtes préparé à vivre un tel stage. Nous vous demandons aussi de joindre à votre envoi des photocopies d'articles déjà publiés dans des médias étudiants, communautaires ou autres.

Il faut adresser votre dossier de candidature à:

LE SOLEIL  
Stage en journalisme,  
a/s de Marcelle Bérubé  
925, chemin Saint-Louis,  
CP 1547, succ. Terminus,  
Québec, Qc  
G1K 7J6

LE TRENTÉ ET UN®



UNE EXCLUSIVITÉ DU 31 **Le tee-shirt raglan contraste 29.95**

C'est le tee-shirt manches longues du printemps, avec capuchon à cordon. Jersey pur coton, duo de gris et citron, charbon et gris, olive et sable. P.m.g.ttg. Rég. 40.00\*

la maison  
**simons**

\*LE PRIX RÉGULIER SUIVANT LE PRIX AUQUEL CET ARTICLE EST HABITUELLEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS UNE INDICATION DU PRIX AUQUEL EST VENDU LA MARIETTE DES ARTICLES EN QUESTION.

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC. MONTRÉAL 977 RUE ST-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CAPPEFOUR DE L'ESTRIE


LE TRENTÉ ET UN® **Chaussette symbole oriental 6.99**

**NOTRE EXCLUSIVITÉ**

C'est la chaussette accent pure mode printemps, tricot 80% coton, 20% nylon.

Au choix, mendhi ou calligraphie en contraste sur noir, charbon, gris chiné, olive, marine, rouge.

Taille unique. Rég. 9.00\*



**simons**

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS

### Important réseau décapité

#### La police sort le rouleau compresseur pour des trafiquants du Saguenay et de la Côte-Nord

LOUIS TREMBLAY  
Le Quotidien

■ CHICOUTIMI — Les policiers ont sorti le rouleau compresseur, hier matin, pour décapiter ce qu'ils croient être le plus important réseau organisé de vente de PCP de l'Est du Québec, l'une des pires « cochonneries » dans la famille des narcotiques offerts aux jeunes dans les cours d'école à des prix dérisoires.

Les policiers ont ainsi frappé à plusieurs endroits en même temps afin d'éviter que le réseau parvienne à réagir et contrer certaines perquisitions. Le principal endroit visé par l'opération a été la résidence personnelle de Pierre Tremblay dit « Gros Pit », située bien en vue sur le cap à l'Original dans le secteur nord de Chicoutimi.

Le propriétaire des lieux a évidemment été mis en état d'arrestation et conduit au palais de justice. Selon les informations obtenues par *Le Quotidien*, l'enquête policière qui dure depuis maintenant deux ans aurait confirmé que « Gros Pit » était le cerveau de cette organisation ayant des ramifications jusqu'à Québec et même aux Escoumins.

Toujours dans le cadre de cette perquisition, la conjointe de « Gros Pit », Manon Lespérance, a été arrêtée. Elle est également considérée par les policiers comme l'une des principales têtes du réseau d'approvisionnement et de revente de PCP au Saguenay et dans la région de Tadoussac. Alain Lespérance, le frère de Manon Lespérance, a également été arrêté dans le cadre de cette enquête. Les policiers le placent dans la cellule de commandement de ce vaste réseau aux côtés de sa sœur Manon et de son beau-frère « Gros Pit ».



Pierre Tremblay

À l'arrivée des policiers au domaine du cap à l'Original, ils ont constaté la présence de trois enfants dans la résidence. Ces trois enfants ont été confiés à la Direction de la jeunesse pour quelques jours.



L'opération policière d'hier matin a amené les policiers à effectuer une perquisition au bunker des Satan's Guards du rang Saint-Paul à Chicoutimi.

#### LOCAL DES SATAN'S GUARDS

Les policiers ont poursuivi la série de perquisitions sur l'heure du midi en frappant au local officiel des Satan's Guards du rang Saint-Paul à Chicoutimi. Cette perquisition était surprenante puisque pendant l'avant-midi, les responsables des communications à la Sûreté du Québec et à la sûreté municipale de Chicoutimi avaient refusé de faire un lien direct entre le réseau que dirigerait « Gros Pit » et l'organisation des Hell's Angels et son club affilié des Satan's Guards du Saguenay.

D'après les renseignements recueillis par *Le Quotidien*, la perquisition du rang Saint-Paul était en fait une prolongation de celle menée au domaine du cap à l'Original tôt le matin. « Gros Pit », suivant une information confirmée par l'agent Martine Tremblay de la sûreté municipi-

pale de Chicoutimi, est l'un des neuf propriétaires de cet édifice, même s'il n'est pas reconnu comme un membre officiel du club affilié des Hell's Angels. Les policiers ont évincé deux individus du local qui sont tout bonnement rentrés à la maison. Ils n'étaient pas visés par les mandats d'arrestation.

La Sûreté du Québec n'avait toutefois pas pris les choses à la légère puisque la première frappe a été effectuée à l'aide d'un véhicule blindé.

Pendant quelques heures, les policiers ont fouillé les lieux. Le spécialiste des motards criminalisés à la Sûreté du Québec, le sergent Guy Ouellet, a assisté à l'opération. Les policiers ont toutefois refusé de confirmer s'ils avaient mis la main sur des stupéfiants à cet endroit. Comme ce fut le cas lors de la perquisition à la résidence de « Gros Pit », les policiers

étaient accompagnés d'un maître de chien.

#### BILAN DE LA JOURNÉE

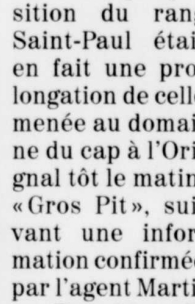
Les policiers ont donc procédé à l'arrestation de 16 individus qui ont été conduits au palais de justice de Chicoutimi pour répondre à différentes accusations. Un 17<sup>e</sup> comparaitra ce matin. Ils ont effectué trois perquisitions au Saguenay. Deux dans le domaine de « Gros Pit » et une troisième au local des Satan's Guards. Quatre autres perquisitions ont eu lieu sur la Côte-Nord.

Les policiers ont confirmé avoir mis la main sur différentes quantités de PCP, de la cocaïne ainsi que de l'argent et des objets divers servant au trafic de stupéfiants. En tout, un peu plus de 150 policiers ont participé aux différentes interventions au Saguenay, sur la Côte-Nord et à Québec.

Le bilan officiel de cette opération sera effectué en conférence de presse aujourd'hui à Chicoutimi. C'est à ce moment que les policiers donneront le détail des perquisitions et surtout les explications relatives au fonctionnement de cet important réseau de distribution et vente de PCP.



Manon Lespérance



Alain Lespérance

#### QUARTIER SAINT-ROCH

### Le stationnement de l'Odéon remplacé par un plus grand

MARC LESTAGE  
Le Soleil

QUÉBEC — Le stationnement à étages situé derrière le cinéma Odéon sera démolé puis remplacé par une nouvelle structure offrant plus de 550 espaces, dans la foulée de la reconstruction des édifices LaFayette et du Pentagone, des projets totalisant plus de 20 millions \$.

C'est le président du Groupe Faubourg, Guy St-Gelais, le principal partenaire du Groupe Roche et de Michel Cadrin dans les projets de rajustement du LaFayette et de l'édifice Pentagone qui a confirmé ces informations, hier, au SOLEIL.

#### DERNIÈRES FICELLES

Selon M. St-Gelais, lui et ses partenaires sont sur le point de régler les derniers détails avec la Ville de Québec, dans ce dossier. Les dernières ficelles devront être attachées d'ici un mois, afin que le nouveau stationnement soit disponible lorsque les nouveaux locataires du LaFayette se pointeront au centre-ville avec leurs belles grosses voitures.

La Ville détient un droit de premier acheteur sur ce stationnement vétuste de 454 places. Québec « a négocié cette option afin de s'assurer que l'espace serait bien réaménagé dans le meilleur intérêt du quartier », a expliqué il y a quelques semaines le conseiller Claude Larose.

« Tout va être jeté par terre et nous reconstruirons un nouveau stationnement qui ne sera pas plus haut que celui existant mais offrira 100 places de plus, grâce à une meilleure utilisation de l'espace », explique M. St-Gelais. La reconstruction représente



Une fois rénové, l'édifice LaFayette comptera une annexe à sa gauche. Le stationnement à étages sera construit à l'arrière.

un investissement de plus de 5 millions \$.

#### LE LAFAYETTE

M. Saint-Gelais et son principal associé, Jacques Roberge sont les partenaires du Groupe Roche dans la « Société en commandite 585, Charrest » qui est entrain de dépenser 12,5 millions \$ dans la reconstruction complète du LaFayette. L'immeuble rénové offrira 110 000 pieds carrés et

le principal locataire est la société Bomem, filiale de ABB Canada. Bomem occupera les trois premiers étages de l'immeuble. C'est pour leur offrir 20 000 pieds carrés par étage que l'on procédera à un agrandissement du côté est.

Tous les autres étages (35 000 p.c.) seront occupés par TMI et Multi-Hexa. Cette compagnie occupera également tout l'espace disponible (40 000 p.c.) dans l'édifice situé presque en face du

LaFayette et où était autrefois situé le magasin Pentagone.

Ce dernier immeuble appartient à l'homme d'affaires Michel Cadrin, le principal commanditaire du Groupe Faubourg, pour cette rénovation estimée à un peu plus de 2 millions \$. Notons que le rez-de-chaussée de l'édifice Pentagone logera une seconde succursale du restaurant Faccacia, de Sainte-Foy, du côté de la rue Saint-Joseph.

#### CENTRE LA TRIADE

### Les cadres parlent d'un climat de terreur

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les employés cadres du centre de réadaptation pour déficients intellectuels La Triade ont fait état d'un « climat de terreur » au sein de leur groupe, disant avoir subi des menaces de poursuites à la suite des témoignages qu'ils ont livrés lors de l'enquête du Curateur public dans les ressources de l'établissement.

Dans le rapport qu'il vient de publier sur les résidences Bourdais et Germain, le Curateur Pierre Gabrièle rapporte le climat de tension et le stress très élevé qu'il a constatés chez les cadres. Le Curateur a dit craindre que ce climat malsain n'ait des effets sur les intervenants et cause en conséquence un préjudice aux personnes qu'il représente.

En présentant son rapport aux membres du conseil d'administration de La Triade, mardi soir, M. Gabrièle dit avoir insisté sur l'importance « de briser la loi du silence et de l'indifférence. Je considère que le signalement fait par les employés est un acte de civisme, a-t-il dit en entrevue téléphonique, parce qu'on a affaire à des citoyens vulnérables et dépendants ».

#### SITUATION DÉNONCÉE

Le rapport du Curateur permet notamment d'apprendre que la situation malsaine et les anomalies qui prévalaient dans les ressources gérées par Louis-René Proulx depuis 1995 avaient été rapportées à diverses reprises à la direction générale.

Des employés de La Triade, de même que des cadres intermédiaires, ont témoigné sous serment avoir rapporté cette situation. Des cadres supérieurs ont témoigné dans le même sens.

À la suite de ces affirmations, les enquêteurs ont convoqué le directeur général de La Triade, Gilles Proulx, qui est le frère de Louis-René Proulx. « Au cours de cette rencontre, écrit le Curateur, on nous a affirmé ne pas connaître tous les problèmes soulevés par les cadres et les employés du Centre. On nie en avoir été informé par qui que ce soit. »

#### ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

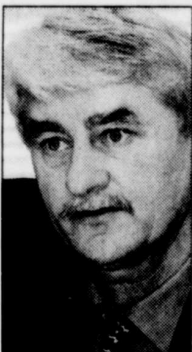
Les nombreuses anomalies administratives signalées par les employés lors de l'enquête du Curateur ont fait l'objet d'une enquête parallèle du ministère de la Santé.

« Le Curateur public a fait le choix de se concentrer sur le bien-être des personnes qu'il représente et de laisser aux autorités responsables du réseau de la santé et des services sociaux le soin de jouer leur rôle à l'égard du Centre de réadaptation La Triade », écrit M. Gabrièle.

En novembre, LE SOLEIL rapportait notamment les actions prises par le conseil d'administration pour cacher un déficit, la nomination d'un cadre sans concours, l'octroi d'un contrat au président du conseil d'administration, qui n'a finalement pas été exécuté à cause de la protestation d'un membre du c.a., etc.

Le rapport du ministère est prêt et doit être soumis ces jours-ci ou même dans les prochaines heures à la ministre Pauline Marois, selon Valois Malenfant, de la Régie régionale de la santé de Québec.

C'est à M<sup>me</sup> Marois qu'il reviendra de décider de l'orientation qu'elle veut voir prendre à la direction de La Triade.



Gilles Proulx, directeur général de La Triade

## AMBULANCIERS

## La Régie prête à mettre 485 000\$

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Alors que le syndicat et les patrons des techniciens ambulanciers de la région de Québec réclament un ajout d'effectif qui se chiffrent par 1,5 million\$ annuellement, la Régie régionale de la santé de Québec est prête à mettre 485 000\$ sur la table... à condition que le ministère de la Santé accepte d'augmenter ses crédits d'autant.

Au terme d'une rencontre « difficile, mais cordiale », au dire du secrétaire général de la Régie régionale, Valois Malenfant, les parties ont convenu mardi soir de continuer les discussions sur la base du rapport tripartite soumis récemment au ministère. Ce comité, formé du Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec métropolitain (RETAQM-CSN), des employeurs (Dessercem et CTAQM) et de la Régie régionale, avait été mis sur pied en janvier, à la suite de moyens de pression exercés par les techniciens ambulanciers pour dénoncer le manque d'effectif.

En début de semaine, les syndicats avaient indiqué leur intention de recommencer les moyens de pression s'ils n'obtenaient pas satisfaction. Hier, le président du syndicat, Richard Carrière, a indiqué qu'il soumettra le dossier à l'assemblée de ses membres, ce soir et demain matin, pour déterminer la marche à suivre.

## LE TEMPS DE RÉPONSE

La Régie régionale reconnaît qu'il y a un problème dans la région de Québec. Contrairement aux autres régions de la province, cependant, il ne s'agit pas d'un problème de lourdeur de tâche, mais de capacité à atteindre les objectifs de temps de réponse fixés par le ministère.

Autrement dit, les techniciens ambulanciers ne répondent pas à un nombre trop grand d'appels, mais n'arrivent pas à y répondre dans les délais prescrits, qui sont de moins de huit minutes pour 80% des appels urgents. Le problème serait lié entre autres à la grandeur du territoire.

En janvier, la Régie régionale a accepté d'ajouter 206 heures de service supplémentaires par semaine. Cet ajout a pris fin dimanche.

Or, pendant cette période, rapporte André Hamel, directeur des services à la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec métropolitain (CTAQM), l'atteinte de l'objectif est passée de 57% à 70%.

Le syndicat et les patrons demandent un ajout permanent de 306 heures par semaine, pour atteindre les 80%, ce qui équivaut à 1,5 million\$, selon Valois Malenfant.

On envisage également la possibilité de faire effectuer la tâche de lavage des véhicules par d'autres personnes que les techniciens ambulanciers, personnes qui seraient payées moins cher.

Selon Valois Malenfant, un montant de 85 000\$ (pris dans l'enveloppe de 485 000\$) permettrait de libérer près de 300 000\$ supplémentaires en heures de service.

Avec un peu d'amertume, André Hamel, de la CTAQM, souligne que cette proposition et d'autres actuellement en discussion ont été mises sur la table il y a un an. Ce n'est pourtant que maintenant que la Régie commence à leur trouver un certain intérêt.

## PROJET DE LOI SUR LA CONSTRUCTION NAVALE

## Antoine Dubé gagne son pari

PIERRE PELCHAT  
Le Soleil

■ LÉVIS — Petit coup de théâtre hier en début de soirée à la Chambre des Communes. Contre toute attente, une grande majorité des députés libéraux ont voté, en deuxième lecture, en faveur du projet de loi présenté par le député bloquiste de Lévis et des Chutes-de-la-Chaudière, Antoine Dubé, concernant de nouvelles mesures d'aide à la construction navale au Canada.

Au total, 146 députés du Bloc québécois, du parti libéral, du NPD, du parti conservateur et de l'Alliance canadienne ont donné leur accord au principe du projet de loi alors que 28 s'y sont opposés.

L'adoption en deuxième lecture d'un projet de loi présenté par un député de

l'opposition est un fait rarissime aux Communes. De plus, cette décision signifie que les libéraux ont fait volte-face sur cette question. Depuis plusieurs mois, ils affirmaient que ces mesures d'aide n'étaient pas nécessaires et que les programmes actuels étaient suffisants.

« C'est une grande victoire. C'est incroyable. Quinze minutes avant le vote, je ne m'y attendais pas. J'avais même préparé un communiqué en cas de rejet du projet de loi », a commenté, hier soir, M. Dubé.

« Je ne m'attribue pas tout le mérite du résultat du vote. Il y a eu beaucoup de lobbying au cours des derniers jours des syndicats, des dirigeants des chantiers navals, des représentants des gens d'affaires des provinces atlantiques. Les syndicats ont fait signer 150 000 cartes réclamant une politique de construction navale de la part d'Ottawa. Nous avons rencontré tous les députés du Québec pour les sensibiliser à l'im-

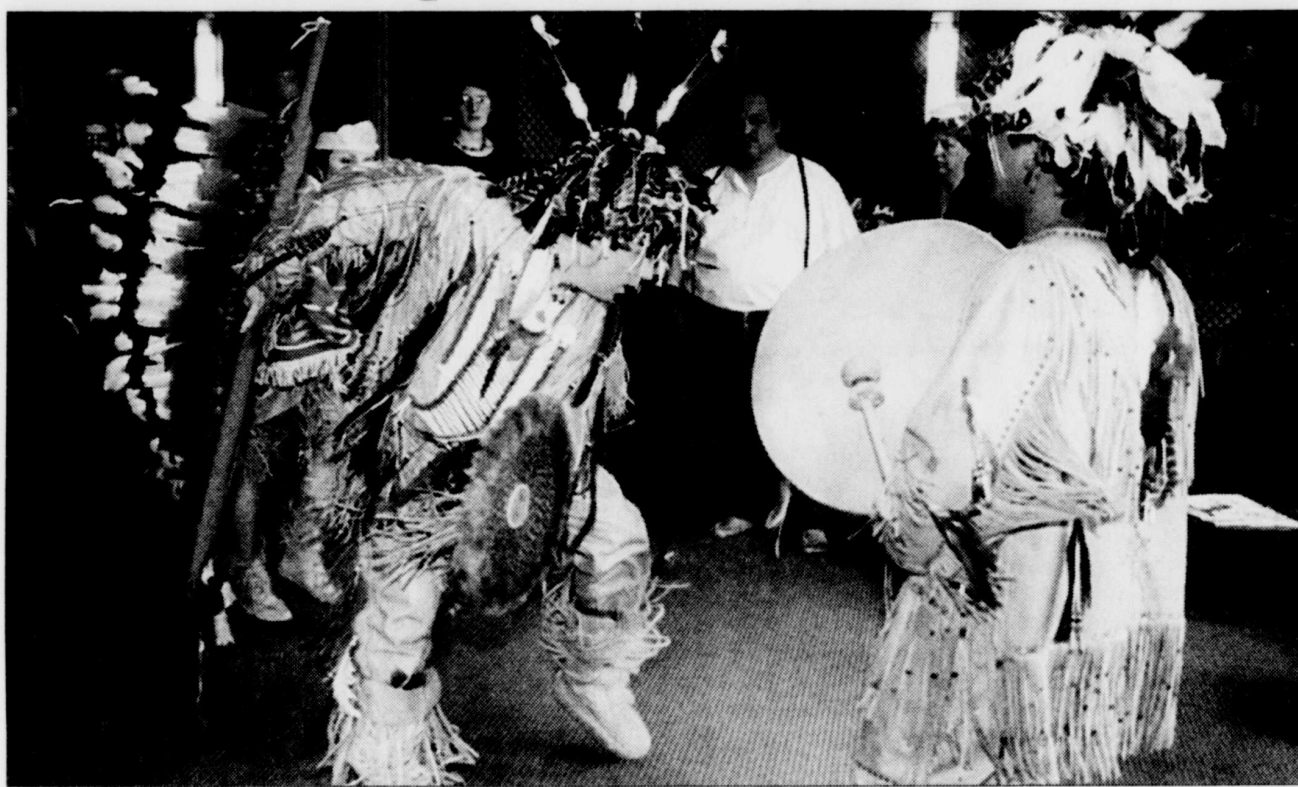
portance d'adopter ce projet de loi », a-t-il ajouté.

Après son adoption en deuxième lecture, le projet de loi C-213 sera étudié article par article en comité parlementaire. Il est possible que des amendements soient apportés. Le député bloquiste croit que le projet de loi pourrait être adopté en troisième et dernière lecture avant l'été.

Afin de permettre aux chantiers navals d'être plus concurrentiels avec leurs concurrents étrangers, M. Dubé propose que le fédéral accorde de meilleures conditions de financement aux armateurs qui font construire leurs navires au Canada, que de nouvelles mesures fiscales pour favoriser le crédit-bail de navires soient mises en place et qu'Ottawa offre des crédits d'impôts aux chantiers navals à l'exemple de ce que le gouvernement du Québec a mis en place depuis quelques années pour supporter la construction navale.

Les autres partis de l'Opposition ont appuyé le Bloc

## Entrepreneuriat autochtone



La troupe Sandokwa, du Village Huron, a donné un avant-goût, hier, du 3<sup>e</sup> gala de la reconnaissance de l'entrepreneuriat autochtone, qui se tiendra le 17 mai, au Capitole. Au programme, de la musique, de la danse, des chants et, bien sûr, la remise d'une douzaine de prix soulignant la réussite d'entrepreneurs autochtones. Le thème de cette 3<sup>e</sup> édition, « L'envolée », évoque un nouveau départ, la poursuite d'un idéal, l'ascension vers de nouveaux sommets. J.-S.G.

## Le pont Laporte n'est pas une merveille

La CUQ acceptera de verser 75 000\$ au projet d'éclairage du Pont de Québec, si le projet se concrétise. La résolution par laquelle les maires de la région ont décidé d'accepter cette demande précise toutefois que la CUQ se dissocie du projet complémentaire prévoyant l'éclairage du pont Pierre-Laporte étant donné que cette autre structure « ne constitue ni une merveille au plan mondial, ni une richesse particulière sur le plan du patrimoine de la région de Québec ». Tiens-toi! M.L.

## 2,5 M\$ d'aide pour rajeunir Saint-Roch

C'est 2,5 millions\$ que la Société municipale d'habitation et de développement Champlain a versés sous forme de subventions pour soutenir sept projets totalisant 21 millions\$ au cours du dernier exercice. Depuis 1991, la société a versé 21 millions\$ pour favoriser des rénovations dont le coût total excède les 134 millions\$, selon les chiffres soumis par le conseiller Claude Larose, hier au comité exécutif de la Ville. Les gestionnaires de ces programmes estiment que ces subventions représentent environ 15% du coût total des chantiers pourront être récupérées sur plusieurs années. On ne précise toutefois pas combien d'années. « Sans compter l'effet d'entraînement sur la valeur des propriétés avoisinantes », de soumettre l'office, hier, M.L.

## EMPLOI À THETFORD 350 postes comblés

IAN BUSSIÈRES  
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Des 500 postes que les entreprises de la région de l'Amiante cherchaient à combler l'automne dernier, 350 ont aujourd'hui trouvé preneurs, une retombée directe de la tenue du Salon de l'information et de l'emploi.

Le président sortant du Centre local de développement (CLD) de l'Amiante, Jacques Bélanger, a révélé cette statistique lors du dépôt du rapport annuel de son organisme. « Malgré cela, il reste encore beaucoup à faire », a-t-il toutefois précisé au sujet de ce phénomène relativement nouveau dans une région où les emplois disponibles constituaient autrefois une denrée rare.

Afin de remédier au problème, M. Bélanger dit d'ailleurs souhaiter que les institutions d'enseignement de la région soient plus performantes et qu'elles mettent en place des mécanismes pour répondre et s'adapter davantage aux besoins des entreprises.

D'autre part, le CLD de l'Amiante a contribué l'an dernier au démarrage de 46 entreprises, à l'expansion ou à la consolidation de 15 autres de même qu'à un projet d'acquisition d'entreprises. Ces projets ont reçu de l'aide financière pour près de 4,5 millions\$ de la part des différents fonds et programmes gérés par le CLD ainsi que des gouvernements provincial et fédéral, générant des investissements totaux de plus de 6,5 millions\$.

Un total de 142 emplois à temps plein et huit à temps partiel ont été créés l'an dernier grâce à la réalisation de ces projets alors que 67 autres ont été maintenus.

Les jours **micro-logis**

Les avantages de l'informatique chez soi

Des nouveautés, des conseils, des présentations...

Pour les travailleurs autonomes, les petites entreprises, ou tout simplement la famille...

Les 30, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril en magasin

Une gamme complète de produits fiables pour des solutions efficaces.

L'ordinateur **Brio BA600** est idéal pour la micro-entreprise.

Pentium III à 500 MHz, écran 15", pour moins de 70 \$/mois\*

Découvrez le puissant portable **OmniBook XE2**

450 MHz, écran actif de 12.1", garantie de 3 ans, pour moins de 95 \$/mois\*.

**Micro Logic**

2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy  
418 658 6624

ENFANTS « MIRACULÉS »  
DE CHARLESBOURG

## La conductrice coupable d'avoir conduit en état d'ivresse

GUY BENJAMIN  
Le Soleil

QUÉBEC — Véronique Boulé a fait vivre une nuit de camping très mouvementée à trois enfants en juin dernier, à Charlesbourg. Hier, le juge Jean-Luc Dutil l'a reconnue coupable de conduite avec les facultés affaiblies ayant causé des lésions.

La jeune fille, qui aura 23 ans demain, a quitté au volant de son auto la rue des Rivières à Charlesbourg, pour bifurquer sur un terrain où trois jeunes enfants dormaient dans une tente. Sur son passage, l'auto a arraché la tente, et l'un des trois enfants est resté prisonnier sous l'auto, qui s'est immobilisée contre la maison.

Le choc a immédiatement entraîné le propriétaire de la maison, Marc Giroux, à l'extérieur. Deux de ses enfants dormaient dans la tente. L'homme est venu raconter au tribunal les fortes émotions vécues cette nuit-là.

Dans la tente écrasée, il n'a retrouvé que deux enfants. Il manquait le petit Kevin, 7 ans. « Je me suis mis à genoux près de l'auto, et j'ai passé ma main. J'ai touché un pied », a raconté le père de famille. Aidé par le passager de l'auto, il a soulevé et poussé le véhicule afin de dégager son fils.

Le personnel de l'hôpital de l'Enfant-Jésus a donné le nom de « miraculé de Charlesbourg » à mon fils, a aussi raconté le père. L'enfant avait une plaie ouverte de dix centimètres sur le côté gauche du visage, et de la peau qui pendait, est venu raconter un policier qui a prodigué les premiers soins. La blessure permettait de voir des veines et des os.

L'enfant a aussi été brûlé au 3<sup>e</sup> degré à l'épaule. Il a passé trois jours à l'En-

fant-Jésus et a dû se rendre par la suite à l'hôpital Saint-Sacrement pour y subir une greffe de la peau. Pendant près de six mois, il a été suivi par une batterie de spécialistes du centre Cardinal-Villeneuve, pour faciliter sa réhabilitation.

Lors du procès, tout le monde s'entendait sur un point: les trois enfants ont échappé à la mort par miracle. Les roues du véhicule seraient passées à quelques pouces de la tête d'un des enfants.

Les deux tests d'ivresse subis par la conductrice ont démontré un taux d'alcoolémie de 0,22 et 0,23, soit près de trois fois la limite permise.

**La jeune femme de 23 ans avait un taux d'alcoolémie trois fois plus élevé que la limite permise**

A défaut d'aucune autre explication que les facultés affaiblies pour justifier la conduite de la conductrice, le juge

Dutil l'a reconnue coupable. Compte tenu de son verdict, le magistrat a exigé que Véronique Boulé remette son véhicule aux policiers de Charlesbourg. Même si la jeune fille a respecté l'interdiction de conduire pendant les procédures judiciaires.

### SENTENCE LE 25 MAI

« Je serai rassuré, et tous les enfants seront rassurés, si le véhicule n'est pas dans le chemin », a lancé le magistrat à l'avocat de la défense, M<sup>e</sup> Alain Dumas, qui ne voyait pas la nécessité de remettre l'auto. Comme c'est le cas depuis le début des procédures, la jeune fille reste en liberté, en attendant le prononcé de la sentence, le 25 mai.

Un rapport pré-décisionnel sera préparé. La procureure de la Couronne, M<sup>e</sup> Céline Cyr, a annoncé qu'elle réclamera une peine de prison ferme. L'avocat de la défense plaidera pour sa part en faveur d'une peine à purger dans la collectivité.

## 3000\$ d'essence par mois



Des propriétaires de petits autobus scolaires ont fait savoir au gouvernement qu'ils étaient mécontents de ne pouvoir bénéficier des subventions destinées à compenser la hausse du coût du pétrole. En effet, la compensation versée aux transporteurs d'élèves ne touche que les véhicules fonctionnant au diesel. Or, les petits autobus utilisent l'essence ordinaire, ce qui les prive de l'aide de l'État. Hier, ils ont manifesté devant le parlement afin d'alerter le gouvernement et de préparer une rencontre qu'ils aimeraient avoir avec les ministres des Transports et de l'Éducation. Jocelyn Renaud, propriétaire de Transport J-L-Renaud, était parmi les manifestants devant le parlement. Il possède sept berlines (minibus) d'une capacité de six à huit élèves chacune. Il va chercher et conduire les enfants là où les gros autobus ne vont pas. Son territoire couvre le Côte-de-Beaupré, Charlesbourg, Stoneham, l'île d'Orléans. Ses véhicules fonctionnent à l'essence ordinaire. Il lui en coûte maintenant deux fois plus que l'an dernier pour remplir les réservoirs: 3000\$ par mois depuis la flambée des prix du pétrole. J.M.

## Le déménagement de l'INRS déchaîne les passions

MARC LESTAGE  
Le Soleil

QUÉBEC — Le président du conseil d'administration du Parc technologique, François Tavenas a écrit une longue lettre au directeur général de l'INRS, Pierre Lapointe, ainsi qu'au ministre Paul Bégin (Environnement, Revenu, responsable de la région) pour rappeler que cette « relocalisation va à l'encontre des efforts de structuration rationnelle et de coordination régionale du développement de la technologie dans la capitale nationale ».

Du côté de la Chambre de commerce de Sainte-Foy, le directeur général Yvan

Plus délicat, mais tout aussi excédé, le président du conseil d'administration du Parc technologique, François Tavenas a écrit une longue lettre au directeur général de l'INRS, Pierre Lapointe, ainsi qu'au ministre Paul Bégin (Environnement, Revenu, responsable de la région) pour rappeler que cette « relocalisation va à l'encontre des efforts de structuration rationnelle et de coordination régionale du développement de la technologie dans la capitale nationale ».

Même Jacques Painchaud, un ancien directeur général du Parc technologique, est sorti de sa retraite, hier, pour nous confier son désarroi et supplier « le maire L'Allier d'en laisser un peu aux autres... »

Lachance tient le maire L'Allier pour responsable en s'appuyant sur une documentation obtenue de la Société immobilière du Québec, dans laquelle on dénonce le maraudage effectué par la Ville de Québec.

**La Chambre de commerce dénonce le maraudage de Québec**

Les dirigeants de la SIQ confirment dans ce document que le maire L'Allier les a informés lui-même, le 17 janvier que la Ville de Québec a sollicité l'INRS en plus d'intervenir auprès des dirigeants de l'Université du Québec pour les convaincre qu'il serait intéressant de créer un campus à la basse-ville.

La période de souscription  
se termine le 1<sup>er</sup> avril

OBLIGATION À PRIME DU CANADA Émission 14			Taux annuel composé de 5,74% sur l'obligation C détenue pendant 3 ans.
5,25%	5,75%	6,25%	
An 1	An 2	An 3	
OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA Émission 65			
4,60%			
An 1			



NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA  
S'ATTAISENT SUR DU SOLIDE

Canada

1 800 575-5151 ou www.oec.gc.ca

JS-1469894

LES VOLVO DURENT,  
MAIS PAS CETTE OCCASION  
D'EN AVOIR UNE

VOLVO

SELECT

VÉHICULES D'OCCASION

Volvo de Québec vous offre plus de 20 Volvo S70IV70, 1999, équipées, avec intérieur en cuir, roues en alliage, bas kilométrage, balance de garantie du fabricant.

Spécial Volvo de Québec  
à partir de **31 319\$**

PDSF à partir de 32 700\$

CHOISISSEZ VOTRE VÉHICULE D'OCCASION VOLVO



VOLVO DE QUÉBEC

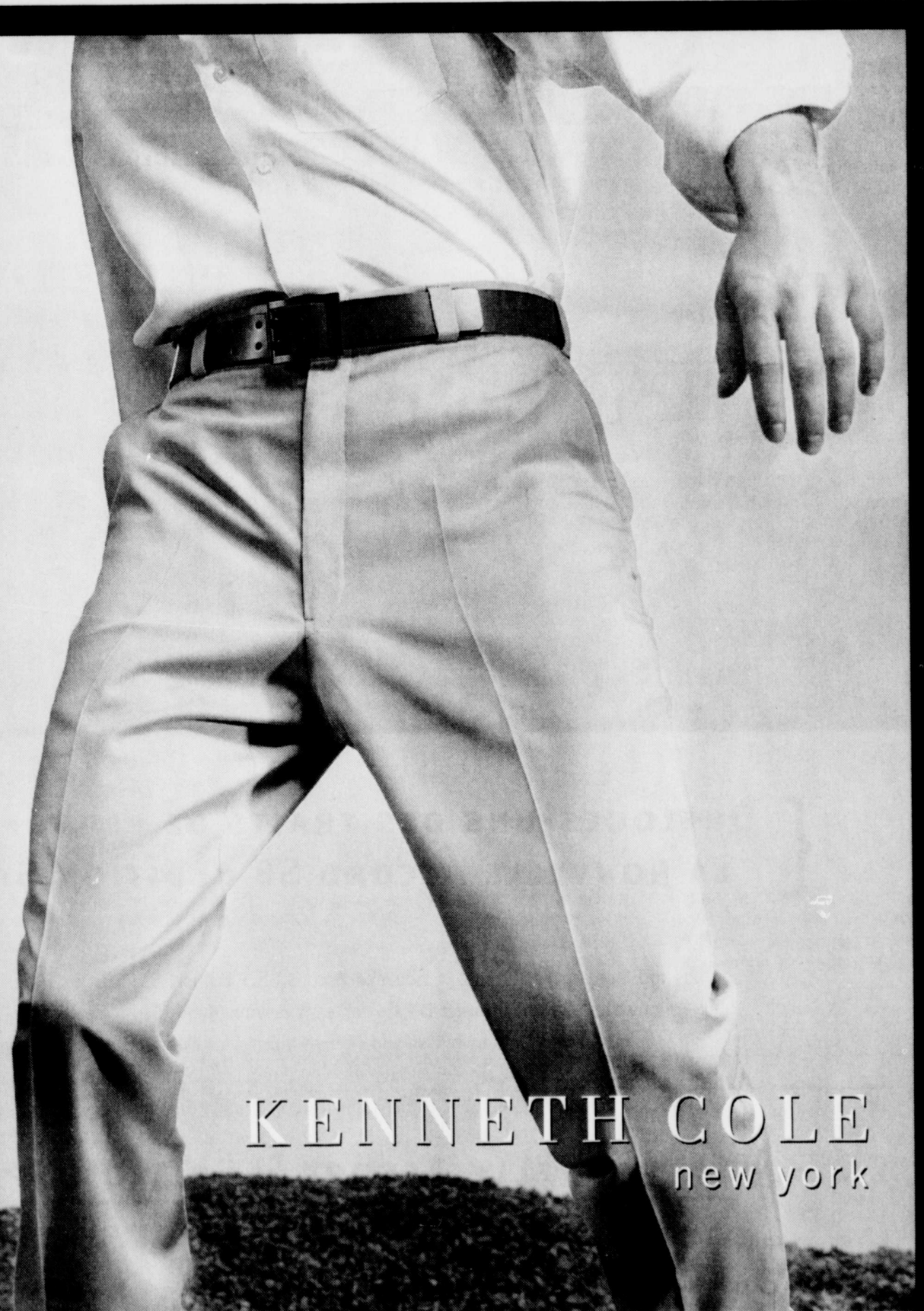
VOLVO  
pour la vie.

2230, rue Jean-Talon Nord, Sainte-Foy  
(418) 682-1112 • 1 800 563 VOLVO

Visitez notre site Web à [www.volvoquebec.qc.ca](http://www.volvoquebec.qc.ca)

© 1999 Volvo Canada Ltee. "Volvo pour la vie" est une marque de commerce de Volvo Canada Ltee. N'oubliez pas de boucler votre ceinture.

[www.volvocanada.com](http://www.volvocanada.com)



KENNETH COLE  
new york

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537

CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537

PLACE STE-FOY (418) 652-4537

[www.lesailles.com](http://www.lesailles.com)

AILES  
LES AILES DE LA MODE

Je me fais plaisir

CS-1469898

## Démarches pour les munitions québécoises

Un armurier de Sainte-Félicité, Gaétan Lépine, a entrepris des démarches auprès du ministère de la Sécurité publique afin que les corps de police québécois s'approvisionnent auprès d'éventuels fabricants québécois de munitions. Selon l'homme d'affaires, l'émergence d'une telle industrie créerait quelque 150 emplois. Toutefois, ces entreprises ne pourraient concurrencer les grandes sociétés américaines. Depuis quelques années, Québec impose la publication d'appels d'offres pour l'achat de balles d'armes à feu. H.M.

## Feu à la cabane

Les flammes ont complètement détruit une cabane à sucre de Saint-Ludger en Beauce vers 4h dans la nuit d'hier. Selon la SQ, le feu a été causé par une défectuosité électrique du système servant à faire bouillir l'eau d'érable. Les employés de la cabane à sucre ont tous pu sortir de l'entreprise sans encombre. Le temps que les pompiers se rendent sur place, le feu était devenu hors de contrôle. Les pertes financières sont évaluées à environ 125 000\$. I.M.

## Blessés mineurs seulement



Une spectaculaire collision frontale s'est heureusement transformée en accident avec blessés mineurs, hier matin, sur la route du Pont à Saint-Lambert de Lauzon, en direction de Saint-Gilles de Lotbinière. Les deux conducteurs s'en tirent avec des saignements de nez et des douleurs à l'épaule. Les pompiers ont dû jouer des pinces de désincarcération pour libérer les deux automobilistes. L'accident a pu être causé par la chaussée glissante. I.M.

COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

## GRAND NORD La faune et la flore changeront

JEAN-SIMON GAGNÉ  
Le Soleil

QUÉBEC — D'ici 100 ans, si le réchauffement climatique se confirmait, la faune et la flore des lacs du Nord canadien pourraient changer radicalement. C'est du moins ce que laissent supposer deux chercheurs de l'Université Laval, dans une étude publiée aujourd'hui par la prestigieuse revue britannique *Nature*.

Notre planète a-t-elle perdu la boule? Quel impact aurait un réchauffement éventuel des températures sur la faune et la flore du Nord? Contre toutes attentes, une partie de la réponse à ces questions troublantes dort au fond des lacs. Ou plus précisément, dans les sédiments qui s'y accumulent depuis des milliers d'années. De nos jours, les scientifiques ont pris l'habitude de les interroger, au point de les considérer comme de véritables archives naturelles. Grâce à eux, on peut s'imaginer à quoi ressemblait le Nord canadien, il y a 10 000 ou 15 000 ans. Grâce à eux, on arrive à retracer les différents changements climatiques qu'a pu connaître la planète bleue. Grâce à eux, on peut même extrapoler sur les effets d'un réchauffement ou d'un refroidissement du climat.

Chercheurs aux départements de géographie et de biologie de l'Université Laval, Reinhard Pienitz et Warwick Vincent, ont analysé les sédiments du lac Queen's, dans les Territoires du Nord-Ouest. Au terme de leurs recherches, ils estiment qu'un réchauffement variant d'un à quatre degrés au cours du prochain siècle entraînerait une série de réactions en chaîne, qui modifieraient en profondeur l'écosystème. Certes, il est trop tôt pour en déduire que l'on pêchera le brochet plutôt que l'omble arctique à Kuujuaq, en 2100. Néanmoins, il est probable que l'augmentation de la température bouleverserait en profondeur la chaîne alimentaire, depuis les algues microscopiques jusqu'aux poissons-trophées qui font saliver les pêcheurs.

Pienitz et Vincent soutiennent que le réchauffement climatique déplacerait beaucoup plus au nord la limite des arbres, faisant apparaître des conifères de taille respectable à la limite de la toundra. Et c'est là que les choses se compliquent. La nouvelle végétation augmenterait considérablement la quantité de matière organique en suspension dans les cours d'eau, créant du même coup un filtre naturel qui réfléchirait notamment les rayons ultraviolets du soleil. L'influence de ce filtre apparaît considérable. Selon les deux chercheurs, il pourrait avoir jusqu'à 100 fois plus d'impact sur l'environnement arctique que les 30% de la couche d'ozone que l'on croit disparu.

Pienitz et Vincent ont ainsi découvert qu'au cours des 6000 dernières années, certaines espèces d'algues devenaient dix fois moins abondantes durant les périodes chaudes. À l'opposé, il est permis de supposer que d'autres espèces proliferaient. «Tout est compliqué dans la nature, convient Reinhard Pienitz. Mais pour la première fois, on a quantifié les effets des rayons ultraviolets sur la faune aquatique. Il est certain qu'un réchauffement climatique sera accompagné de changements très abrupts dans la zone de transition avec la toundra.» Quant à savoir quelles espèces en tireront profit, seules des recherches ultérieures pourront le dire. Bref, ce n'est pas demain la veille que vous pourrez planifier une fin de semaine de pêche à l'achigan à petite bouche, dans le Grand Nord québécois, au tournant du prochain siècle...



Reinhard Pienitz

ÉLABORATION SUPÉRIEURE  
ÉLÉGANCE SUBLIME  
ÉQUIPEMENT SUPÉRIEUR  
ÉVOLUTION SURPRENANTE



{ QUELQUES-UNS DES TRAITS DE PERSONNALITÉ DE  
LA NOUVELLE ACCORD SE «ÉDITION SPÉCIALE». }

Dans tous les sens du terme, la nouvelle Accord SE «Édition Spéciale» regorge de caractéristiques exceptionnelles. Pour couronner la liste déjà impressionnante des équipements de l'Accord, nous avons ajouté un lecteur de CD et un système de déverrouillage sans clé avec alarme, de même que des roues en alliage exclusives, des moulures latérales de couleur identique à celle de la carrosserie ainsi que des garnitures intérieures similibois. Voilà qui suscitera à coup sûr une Envie Superlative chez vos voisins.

**LA NOUVELLE ACCORD «ÉDITION SPÉCIALE»**

**UNE PUISSANTE VOITURE.  
25 400\$, ÉQUIPÉE SPÉCIALEMENT**

\*P.D.S.F. de la berline Accord SE «Édition Spéciale» (modèle CG567YE, boîte automatique) 2000 neuve. Transport et préparation (830\$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix des concessionnaires peut être inférieur. Informez-vous chez un concessionnaire.

Composez le 1 888 9-HONDA-9 pour obtenir un catalogue ou l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, ou visitez notre site : [www.honda.ca](http://www.honda.ca)

**HONDA**

CONÇUE ET CONSTRUITE SANS CONCESSION

RESTAURANT  
**L'OPÉRA**  
Succulents Fruits de mer  
2 salons bars L'Opéra  
10 appareils  
LOTÉRIE  
VIDÉO  
SPÉCIAL DU MIDI  
Lundi au vendredi (11h à 14h)  
Médallion de poulet  
Brochette de poulet  
Brochette souvlaki Au choix 6,95 \$  
• Excellent combiné  
filet mignon de l'Ouest et crevettes.  
• Entrecôte New-York.  
Copleux déjeuners fruités  
3265, chemin Sainte-Foy  
(angle Duplessis, 654-0019)

LA FÊTE CONTINUE...

# Chez **La** CORBEIL **TPS** se fait laver!

Nous vous offrons un rabais\* équivalent à la TPS sur un vaste choix d'appareils sélectionnés.

Corbeil c'est :

les nouveaux modèles au prix de liquidation.

► **Surveillez notre carte RABAIS-SURPRISES\*\***

dans votre Publi-sac, ou demandez-la au magasin Corbeil de Québec.



Pierre Renaud, proprio, et toute son équipe d'experts seront heureux de vous accueillir!

Partenaire avec nous

ROCHON  
ÉLECTRIQUES ET SALLE DE BAIN



\* Offre valable jusqu'au 23 avril 2000. Détails en magasin.

\*\* Les prix instantanés et les rabais doivent être récupérés avant le 9 avril 2000 et ne peuvent être jumelés à aucune autre offre. Aucun achat requis. Détails et règlement en magasin.

**50 ANS D'ENGAGEMENT CORBEIL!**

OUVERT 7 JOURS SUR 7

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI ET MERCREDI: 9H À 18H  
JEUDI ET VENDREDI: 9H À 21H • SAMEDI: 9H À 17H • DIMANCHE: 12H À 17H

✓ LA PLUS GRANDE SURFACE À QUÉBEC

✓ PLUS DE 600 APPAREILS EN MAGASIN

✓ LIVRAISON GRATUITE EN MOINS DE 24 H TOUS LES JOURS, MÊME LE DIMANCHE  
(détails en magasin)

✓ GARANTIE DU PLUS BAS PRIX

✓ RÉCUPÉRATION GRATUITE DE VOS VIEUX APPAREILS

**Corbeil Électroménagers**

est fier de faire partie des gens de chez vous!

5050, boul. Wilfrid-Hamel (voisin de «Le Bifithèque»)  
Québec > (418) 864-7844

**CORBEIL**  
ÉLECTROMÉNAGERS

Le spécialiste de l'électroménager!

# LE QUÉBEC LE CANADA



Tamarah Hallson, l'une des victimes de Jean-Guy Tremblay, se sentirait « menacée » s'il était libéré.

## JEAN-GUY TREMBLAY

### Un rapport psychiatrique ne le juge pas dangereux

CALGARY (PC) — La Couronne cherchera à faire déclarer Jean-Guy Tremblay délinquant dangereux, en dépit du fait que le rapport de son évaluation psychiatrique ne fournit guère matière à une telle décision.

Jean-Guy Tremblay est cet ex-Québécois de 36 ans qui a, à de nombreuses reprises, maltraité et battu des femmes.

La procureure de la Couronne Eeva White a déclaré à un juge de la Cour du banc de la reine, hier, que les instructions qu'elle avait reçues du ministère albertain de la Justice étaient d'aller de l'avant avec la demande. « Vous voulez le faire même si l'évaluation psychiatrique ne l'appuie pas? », a demandé le juge Scott Brooker.

L'audience visant à déterminer si Jean-Guy Tremblay sera décrété criminel dangereux doit débuter le 12 avril et pourrait s'étirer sur quatre semaines. Vingt témoins seront entendus. S'il est déclaré délinquant dangereux, il devient passible d'emprisonnement pour une durée illimitée.

Douglas Merchant, qui représente Jean-Guy Tremblay, s'est dit surpris de la nouvelle, étant donné le contenu du rapport et « évidemment, les commentaires du juge ».

Tamarah Hallson, l'une des victimes de Jean-Guy Tremblay, était heureuse d'apprendre que la procédure irait de l'avant. « Je me sens menacée, et je serais obligée de déménager s'il était libéré. Je serais morte. »

En février, un tribunal a ordonné à Tremblay de subir des tests psychiatriques, à cause de son passé d'agissements violents commis contre neuf femmes, sur une période de 10 ans.

Tremblay a été reconnu coupable, en décembre, sous plusieurs chefs d'accusation, dont ceux de séquestration, voies de fait causant des lésions corporelles, harcèlement criminel, menaces et voies de fait simples. La cause impliquait M<sup>me</sup> Hallson, une ex-colocataire, et son ex-petite amie, Tamara Monilaws.

Jean-Guy Tremblay a fait les manchettes nationales, en 1988, quand il est allé jusqu'en Cour suprême du Canada pour tenter d'empêcher son amie de l'époque, Chantal Daigle, d'obtenir un avortement. Au cours de son plus récent procès, Tremblay a congédié six avocats et assumé sa propre défense, ce qui l'a amené à contre-interroger ses victimes.

M<sup>me</sup> Monilaws avait raconté, au cours de son témoignage, que l'accusé l'avait à plusieurs reprises maltraitée et séquestrée. Il lui disait également comment se vêtir et quoi manger. M<sup>me</sup> Hallson, qui a partagé l'appartement de Tremblay pendant trois semaines, a raconté qu'elle aussi avait été confinée contre son gré, et agressée physiquement.

#### EN BREF

### Les femmes préfèrent Chrétien

Jean Chrétien était ravi, hier matin, par les résultats d'un sondage récent publié sur son compte. Réalisé par la firme Ekos Research — qui, il faut le préciser, est proche des libéraux —, le sondage révèle que M. Chrétien plairait davantage aux femmes que le ministre des Finances, Paul Martin. « Pour un gars de mon âge, c'est agréable », a-t-il affirmé en faisant son entrée à la réunion du caucus de ses députés. Le premier ministre est âgé de 66 ans. Le sondage indique également que M. Chrétien est plus populaire auprès des jeunes et des personnes à faible revenu. En outre, Ekos soutient que les deux politiciens obtiendraient le même succès s'ils dirigeaient le Parti libéral aux prochaines élections, soit 40% des votes chacun. (PC)

## 14 accusations

### Cinq dirigeants de l'ADQ accusés d'avoir transgressé la loi électorale

MICHEL CORBEIL  
Le Soleil

■ QUÉBEC — À quelques jours de la tenue de son congrès, l'Action démocratique du Québec de Mario Dumont est plongée dans l'embaras par le Directeur général des élections qui l'accuse de s'être financé illégalement.

Hier, le DGE a rendu publics les 14 manquements à la loi reprochés. Ils ont notamment trait à la fabrication de dépenses électorales, à l'utilisation de prête-nom pour verser des contributions partisans et à la perception illégale de fonds.

Les infractions impliquent cinq personnes, dont deux candidats adéquistes, lors de l'élection générale de 1998, soit Jacques Hébert (dans la circonscription de Deux-Montagnes) et Guy Pilon Jr (dans La Prairie).

Le nom de ce dernier revient aussi comme administrateur des Industries Perform-Air. Cette entreprise a réalisé des travaux dans des locaux de l'ADQ, sans lui facturer à leur véritable valeur, une contribution indirecte illicite au financement, indique le DGE.

MM. Pilon et Hébert sont bien connus des dirigeants de l'ADQ. Avant le déclenchement des élections, ils étaient respectivement vice-président et directeur général de la formation dirigée par M. Dumont.

Les autres personnes visées par les

constats émis au terme de l'enquête du Directeur général des élections sont Marie-Claude Granger et Michel Pelletier, de Saint-Eustache, en banlieue de Montréal, et de Régis Hébert, de la circonscription de Richmond.

À l'exception de ce dernier, elles font face à l'accusation d'avoir effectué des manoeuvres électorales frauduleuses. Si elle se confirme, cela entraîne la suspension pendant cinq ans des droits de voter, d'être candidat et de militer. Les amendes liées aux constats représentent une somme de 12 300\$, dont 6100\$ à M. Pilon et sa compagnie.

Les adéquistes mis en cause ont 30 jours pour contester les affirmations

de l'organisme. S'ils le font, la cause sera portée devant les tribunaux.

Le chef Mario Dumont s'est refusé à commenter l'affaire. Le président de la formation politique, Marc Snyder, a laissé entendre que, « selon ma compréhension, les personnes (impliquées) plaideront non coupables ».

D'après lui, l'enquête du DGE, qui a duré des mois et nécessité « une centaine d'entrevues, c'est l'éléphant qui accouche d'une souris. On ne parle pas de valises pleines de « cash » ou de faire voter des morts. On se retrouve avec un certain nombre d'accusations, relativement mineures », dont celle « d'avoir payé trop cher des chauffettes! »

M. Snyder a eu peine à cacher sa colère envers le DGE. S'il ne veut pas « partir en guerre » contre le chien de garde des moeurs politiques, le président a laissé entendre qu'à son avis, seul son personnel peut avoir « coulé » à La Presse, mardi, les informations sur le nombre d'accusés et d'accusations. Si des enquêtes semblables étaient menées auprès des adversaires libéraux et péquistes, les accusations tomberaient « par centaines », a-t-il dit.

Le porte-parole libéral Jacques Chagnon n'a pas voulu profiter de la tuile qui tombe sur la tête des adéquistes. Il a refusé de réitérer la demande d'enquête par la Sûreté du Québec pour fraude, formulée, la semaine dernière, par son collègue Thomas Mulcair.



Mario Dumont n'a pas commenté, hier.

## Landry se défend de dissimulation

### Surévaluation des dépenses de 541 millions \$, indique le Vérificateur

MICHEL HÉBERT  
Presse canadienne



Le Vérificateur général Guy Breton.

QUÉBEC — Critiqué par le Vérificateur général pour avoir soustrait de « manière inappropriée » 541 millions \$ des surplus budgétaires en 1998-1999, le ministre des Finances Bernard Landry s'est farouchement défendu hier d'avoir commis des « inexactitudes importantes » en agissant de la sorte.

M. Landry a soutenu avoir respecté les règles comptables usuelles et s'est dit prêt à en débattre en commission parlementaire avec le Vérificateur Guy Breton qu'il a qualifié de « grave personnage ».

« Ce serait non seulement une aventure intellectuelle passionnante mais aussi dans l'intérêt du public », a-t-il lancé au chef libéral Jean Charest, qui l'accusait à l'Assemblée nationale, hier, de dissimuler la réalité budgétaire du gouvernement, tant aux élus qu'à la population.

Selon le Vérificateur, les surplus budgétaires s'élevaient à 667 millions \$ en 1998-1999 mais ont été ramenés à 126 millions \$ par la surévaluation de certaines dépenses et la comptabilisation

de dépenses qui n'ont pu être faites que l'année suivante.

En vérifiant les états financiers du gouvernement, il a constaté cette pratique en plus d'un secteur, notamment dans la santé où un versement de 300 millions \$ destinés à des « ressources additionnelles pour stabiliser le fonctionnement du réseau » était prévu dans le budget 1998-1999.

Or, ce montant a été versé aux régies régionales le 30 mars 1999, soit la veille du dernier jour de l'année financière, le 31 mars. Les régies n'ont donc pu mettre en place ces « ressources additionnelles » et dépenser cette somme en une seule journée.

Les ententes de gestion intervenues entre le ministère de la Santé et les régies régionales ont d'ailleurs révélé au vérificateur que « les activités auxquelles on prévoyait affecter leur part respective du 300 millions \$ relèvent en fait de l'enveloppe budgétaire consentie aux régies régionales pour 1999-2000 ».

« À nos yeux, ce ne sont pas des dé-

penses qui ont été faites. Il était physiquement impossible de dépenser cet argent qui devait servir à l'année suivante », a insisté M. Breton, hier.

Au ministère des Finances, on considère que cette somme était « sortie du périmètre comptable du gouvernement » en 1998-1999 et a donc été jugée comme une dépense faite cette année-là.

Questionné à ce sujet à l'Assemblée nationale, Bernard Landry a déclaré que s'il n'avait pas agi ainsi, il aurait été forcé de porter cette somme au remboursement de la dette, conformément aux conventions comptables applicables aux surpluses budgétaires en fin d'année fiscale.

Sa collègue Pauline Marois lui a certifié que « c'est parti très, très vite, ça n'a pas été gaspillé ».

M. Landry a expliqué que, comme dans le cas des 841 millions \$ placés en fiducie à Toronto, cette « technicalité » budgétaire vise à sortir « l'argent de nos coffres » pour l'affecter aux priorités du gouvernement, et non pas pour masquer la marge de manoeuvre réelle du gouvernement.

300 M\$ pour la Santé... la dernière journée de l'année

#### RAJEUNISSEMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE

## Trop peu ! clament les jeunes

MICHEL CORBEIL  
Le Soleil

QUÉBEC — Le gouvernement est bien loin d'en faire assez pour assurer une juste place aux jeunes dans sa fonction publique, dénoncent deux organismes qui défendent les intérêts de la génération montante.

Hier, les responsables du Conseil permanent de la jeunesse et de l'Association des jeunes de la fonction publique québécoise ont bondi en prenant connaissance des propos du président du Conseil du trésor. En présentant son budget des dépenses de la province, mardi, Jacques Léonard a insisté sur le fait que 56% des 2352 nouveaux fonctionnaires embauchés en deux ans n'ont pas 35 ans.

Les dirigeants du Trésor ont souligné une clause contenue dans les nouvelles conventions collectives en vue de s'attaquer au problème des « faux occasionnels », un phénomène qui affecte davantage les nouveaux travailleurs. Ainsi, ont-ils dit, les rangs des « permanents » accueilleront bientôt 2000 occasionnels qui ont travaillé pour l'État pendant 55 mois au cours des cinq dernières années. Ils ont fait valoir que 5000 autres, ayant été à son emploi pendant 12 des 15 derniers mois, auront accès à des concours ré-

servés menant à des listes d'emplois permanents et occasionnels.

« On essaie de cacher la réalité dans les chiffres », a lancé au SOLEIL Sandy Tremblay, de l'Association des jeunes fonctionnaires. Que 56% des dernières embauches soient revenues à des moins de 35 ans, « c'était aussi vrai en 1992 et 1993. Est-ce une mesure incroyable? Non! »

Même son de cloche chez la présidente du Conseil permanent de la jeunesse. « Au Sommet de la jeunesse, a rappelé Clairandré Cauchy, nous avons demandé que la moitié des emplois reviennent aux moins de 30 ans », une proportion qui est de 30% seulement, en ce moment.

Les deux jeunes femmes ont insisté pour exiger que la possibilité de participer à des concours réservés soit élargie à tous les occasionnels qui ont un lien d'emploi avec le gouvernement. Autrement, les 5000 personnes qui n'ont pas passé 12 des 15 derniers mois sur la même chaise de fonctionnaire seront injustement traités, ont-elles mentionné.

« C'est le vrai débat, a commenté M<sup>me</sup> Tremblay. Il porte sur l'équité. Nous ne sommes pas d'accord pour éjecter les « 12-15 » de la fonction publique », a-t-elle ajouté. Selon elle, « les jeunes sont massivement touchés » par cette



Clairandré Cauchy veut réserver 50% pour les moins de 30 ans

décision. Mais ils ne sont pas seuls. En fait, des 5000 personnes ayant ce statut précaire, 4000 auraient plus de 30 ans.

M<sup>me</sup> Cauchy a indiqué qu'elle relancerait bientôt le Conseil du trésor sur le dossier du rajeunissement des employés de l'État. Elle veut notamment savoir si le gouvernement a un plan glo-

bal d'embauche. Elle a soulevé le fait que le fédéral semble en position de faire la morale à Québec sur ce terrain: il y aurait 8% de moins de 30 ans dans la machine bureaucratique d'Ottawa, en comparaison de moins de 2% ici.

L'attaché de presse du ministre Léonard a rapporté que le gouvernement québécois n'envisage pas d'élargir à tous les occasionnels la participation aux concours réservés. La norme indique « qu'il fallait bien tirer une ligne quelque part », a expliqué Pierre-Jude Poulin. Quant à l'idée de réserver 50% des embauches aux 30 ans et moins, il a fait valoir « que cela devient problématique avec la professionnalisation des emplois dans la fonction publique. Le bon sens, c'est qu'il faut considérer les moins de 35 ans », en termes de renouvellement.

La publication de l'article a valu au SOLEIL des appels téléphoniques d'occasionnels visiblement inquiets de leur sort. Certains ont blâmé leur syndicat — celui des professionnels et celui des fonctionnaires — de ne pas les avoir défendus, en acceptant les règles mises sur la table par le gouvernement. Une personne a affirmé que des employés affichant six ans d'expérience continue seront écartés des concours parce qu'elles ont le malheur d'occuper un poste à temps partiel.

## FUSIONS MUNICIPALES

### Bouchard maintient la pression

JEAN-MARC SALVET  
Le Soleil

QUÉBEC — Lucien Bouchard n'en démord pas: le nombre de municipalités devra diminuer au Québec, que les maires de banlieue soient d'accord ou pas.

Interrogé par l'opposition libérale, hier, le premier ministre a réitéré les propos qu'il a tenus au SOLEIL la semaine dernière. Il l'a fait malgré les critiques qu'ont fait entendre certains maires depuis qu'il les a formulés.

Lucien Bouchard a affirmé que 1348 municipalités pour sept millions de citoyens c'est trop et que les fusions permettraient d'améliorer le « pouvoir de décision économique ».

Pour y parvenir, le gouvernement privilégiera dans un premier temps le dialogue. Mais s'il le faut, il recourra à des mariages forcés.

« Il y a manifestement des cas où la raison d'État doit prévaloir », a-t-il dit en faisant référence au récent exemple de Mont-Tremblant. « Mais je réitère que la méthode privilégiée, c'est la persuasion. Il faut convaincre les gens parce que ça ne se peut pas que tous les maires du Québec, que tous les échevins du Québec pensent qu'il faut que ça reste comme ça. Je suis convaincu qu'il y a beaucoup de maires, qu'il y a beaucoup d'échevins qui pensent que l'intérêt de leurs concitoyens, c'est de faire des fusions. »

## PÉNURIE D'INFIRMIÈRES Les auxiliaires veulent supplanter les étudiantes

MONTRÉAL (PC) — L'autorisation qui pourrait être donnée aux étudiantes de 2<sup>e</sup> année en soins infirmiers de poser des actes en milieu hospitalier, cet été, pourrait constituer un risque pour la protection du public.

C'est ce que prétend l'Ordre des infirmières auxiliaires, qui préférerait que les établissements de santé fassent appel aux infirmières auxiliaires qui ont de l'expérience, plutôt qu'aux étudiantes en 2<sup>e</sup> année de Techniques en soins infirmiers.

Les auxiliaires ont une formation de niveau secondaire, alors que les infirmières licenciées ont une formation collégiale, parfois universitaire.

En conférence de presse hier, le président de l'Ordre des infirmiers et infirmières auxiliaires du Québec, Régis Paradis, a dénoncé le projet-pilote qui devrait permettre à des étudiantes en soins infirmiers de 2<sup>e</sup> année de cégep de travailler sous la supervision d'infirmières, cet été, à la suggestion de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec.

Ce projet d'externat en soins infirmiers n'a toutefois pas encore été entériné par le conseil des ministres.

M. Paradis demande expressément à la ministre de la Santé et des Services sociaux Pauline Marois d'émettre une directive aux établissements de santé, afin de les contraindre à embaucher des infirmières auxiliaires avant des étudiantes de 2<sup>e</sup> année en Techniques de soins infirmiers.

M. Paradis estime que ce recours à des étudiantes « pourrait même constituer un risque pour la protection du public » parce que celles-ci n'ont, à ce stade de leurs études collégiales, qu'une formation de 900 heures et 46 jours de stage.

« Faux », riposte la présidente de l'Ordre des infirmières, Gyslaine Desrosiers, qui rappelle que ces futures infirmières ont une solide formation en sciences et en techniques infirmières, déjà en 2<sup>e</sup> année. M<sup>me</sup> Desrosiers rappelle que ce genre d'externat existe déjà en médecine et ne se pratique que là où il y a l'encadrement requis.

## Frais chargés pour des mammographies Les libéraux protestent à l'Assemblée nationale

NORMAN DELISLE  
Presse canadienne

QUÉBEC — Certaines femmes devant subir une mammographie de dépistage du cancer du sein doivent déboursier 85\$, a déploré hier l'opposition libérale à l'Assemblée nationale.

La députée de Saint-Henri-Sainte-Anne, Nicole Loiselle, a rendu publique une directive émise récemment par le Centre hospitalier Beauce-Etchemin à l'intention de tous les médecins rattachés à cet hôpital.

Signalant que tous les examens de dépistages ne sont pas remboursés par les fonds publics, le directeur adjoint de l'établissement invite les médecins à collecter 85\$ par mammographie de dépistage du cancer du sein, sauf dans les cas d'une patiente âgée de plus de 50 ans ou si la patiente âgée de moins de 50 ans présente « des facteurs de risques reconnus ».

Les frais s'appliquent même si la femme de moins de 50 ans se présente avec une prescription émise par son médecin pour une mammographie. Les risques reconnus sont définis comme les antécédents familiaux, c'est-à-dire les cas où la mère ou une sœur de la patiente ont été atteintes d'un cancer du sein.

Les frais comprennent 26\$ pour les honoraires professionnels et 59\$ pour couvrir les frais d'opération. « Afin de minimiser les désagréments occasionnés par manque d'information, nous vous saurions gré de bien vouloir aviser les clientes des frais qu'elles devront assumer », mentionne la directive de l'hôpital Beauce-Etchemin.

Cette directive a soulevé les protestations de la députée de Saint-Henri-Sainte-Anne. « Les femmes de moins de 50 ans, même si elles détiennent une prescription de leur médecin pour un examen de dépistage, devront déboursier les 85\$, a noté la députée Loiselle.

Elle a rappelé que selon les récentes données du Réseau québécois pour la santé du sein, ce type de cancer est la cause première de mortalité au Québec chez les femmes âgées de 35 à 54 ans. Il y a 5000 nouveaux cas de cancer du sein par année et 1700 Québécoises décèdent annuellement de cette maladie. Toujours selon le Réseau, la maladie est en hausse croissante depuis 1940 et 52% de la population féminine est à risque. Le Réseau estime également que des femmes habitant loin des grands centres ont moins de chance de recevoir les traitements requis, notamment à cause de la non-disponibilité des traitements de radiothérapie.

Pour sa part, la ministre de la Santé, Pauline Marois, a indiqué qu'elle allait aller aux renseignements avant de faire le point sur ce dossier. Elle a néanmoins rappelé que la politique québécoise de dépistage du cancer du sein a été enclenchée devant le rythme d'augmentation de 3% par année de cette maladie et qu'il s'agit d'une des « politiques les plus novatrices du continent ».

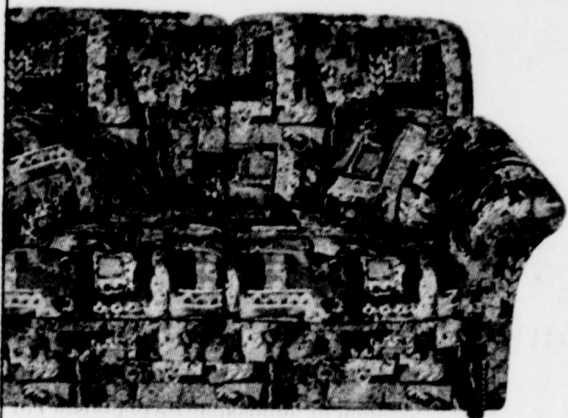
# L'INCROYABLE VENTE ÉCLAIR

Samedi et dimanche, 1er et 2 avril 2000

### ... Une explosion de rabais printaniers

Élément audiovidéo  
de couleur brandy.

**1195 \$**  
Choix de finitions.

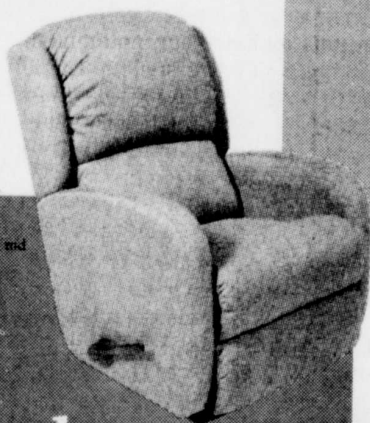


Canapé 2 places,  
garni de jacquard

**699\$**

Canapé 3 places **799\$**

Choix de garnissages  
moyennant un supplément.



Choix de fauteuils La-Z-Boy™

à compter de **539 \$**

Choix de garnissages  
moyennant un supplément.

## Des rabais de 10% à 50%



Lit grand format en érable teint

**599 \$**

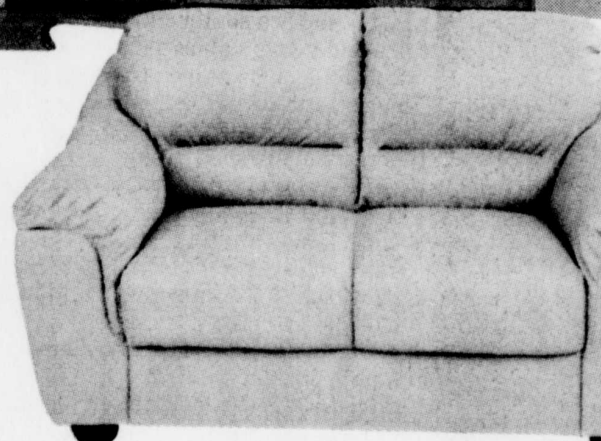
Choix de finitions.

COUPON-RABAIS

**40 \$**

Ce coupon-rabais est applicable à tout achat de meubles de 400 \$ et plus, incluant les taxes, effectués les 1er et 2 avril 2000. Non monnayable. Ne s'applique pas aux commandes antérieures. Un seul coupon par client. Ne peut être utilisé conjointement avec tout autre certificat ou promotion. Veuillez présenter ce coupon-rabais au moment de l'achat.

LA GALERIE  
DU MEUBLE



Canapé 2 places en cuir véritable  
de couleur jaune.

**1 295 \$**

Choix de coloris  
moyennant un supplément.

Ensemble de salle à manger

La table et 4 chaises:

**995 \$**



## À L'ENSEIGNE DU CUIR

GALERIES CHARLESBOURG  
1<sup>er</sup> Avenue

*Soyez à la mode*



Manteau cuir corail noir, brun  
valeur 499,99\$

Spécial **399,99\$**

«Pour la moto»  
veste à partir de  
**199,99\$**

Chaps **99,99\$**

Pantalon en cuir **149,99\$**

Gants avec Thinsulate **19,99\$**

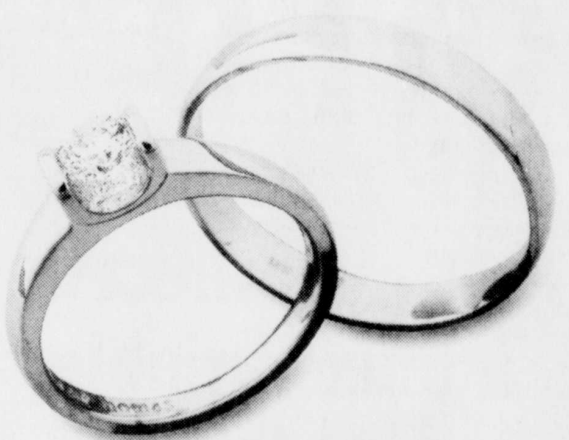
Foulard de cuir **9,99\$**

Service de réparation (estimation gratuite)

GALERIES CHARLESBOURG

**622-1634**

## PROMESSE



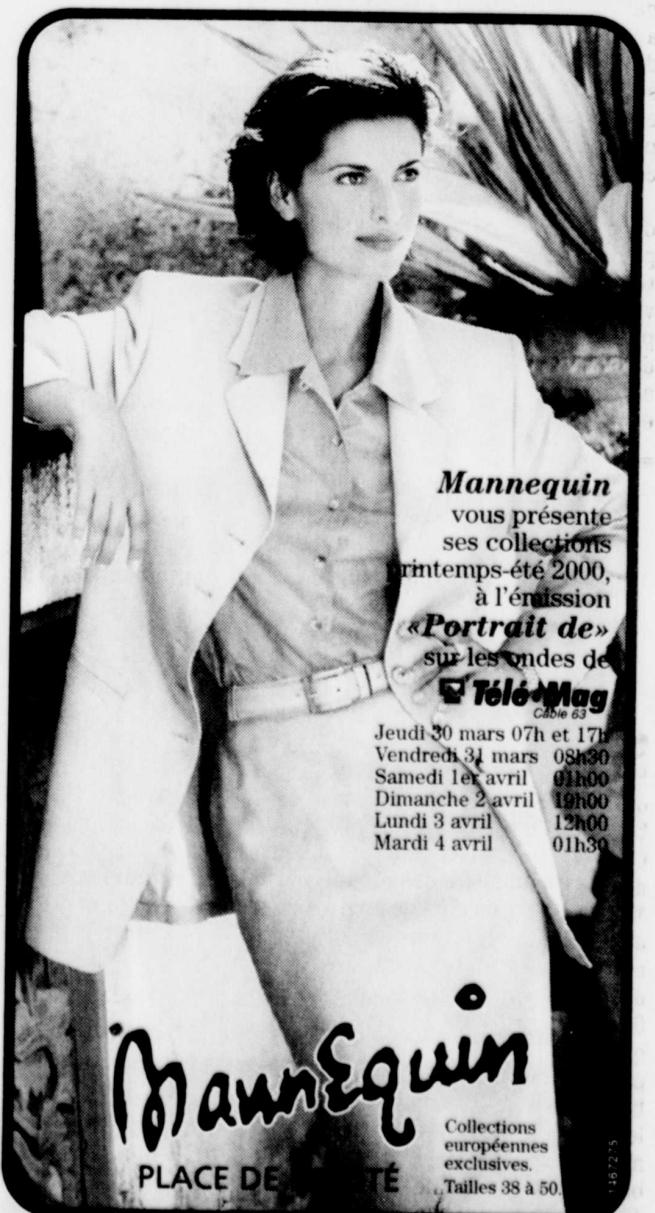
Solitaire sur or blanc, or jaune (14K, 18K) ou platine  
Collection Penelope à partir de 500\$

**PENELOPE**

Service  
d'horloger  
sur place

Place Ste-Foy

6 5 3 • 0 9 4 5



Mannequin  
vous présente  
ses collections  
printemps-été 2000,  
à l'émission  
«Portrait de»  
sur les ondes de  
Télé-Mag

Jeudi 30 mars 07h et 17h  
Vendredi 31 mars 08h30  
Samedi 1er avril 01h00  
Dimanche 2 avril 19h00  
Lundi 3 avril 13h00  
Mardi 4 avril 01h30

**Mannequin**

Collections  
européennes  
exclusives.

Tuiles 38 à 50



\* Avril 2001.  
Conditionnel à l'approbation  
du crédit. Acompte 30 %.  
Conditions en magasin.

CLASSIQUE  
1215, boul. Charest O.  
Québec, 681-0171

CONTEMPORAIN  
18, rue Courcellette  
Québec, 681-0171

**LA GALERIE  
DU MEUBLE**

DÉCORATION INTÉRIEURE  
www.lagaleriesdumeuble.com 1 800 463-2277

ROCHE BOBOIS  
9, rue Courcellette  
Québec, 681-4101

RIVE-SUD  
170, rte Kennedy  
Lévis, 838-9982



MEILLEUR COMMERCE  
DE MEUBLES AU QUÉBEC

Heures d'ouverture : Lundi au mercredi 9 h à 17 h 30. Jeudi et vendredi 9 h à 21 h. Samedi 9 h à 17 h. Dimanche 12 h à 17 h.  
Certains articles présentés sont en quantités limitées et peuvent différer d'un magasin à l'autre.

# Hyper nouveau hyper taux

# 6,70%\*

## Prêt hypothécaire à taux variable réduit

Voici un taux que vous ne reverrez pas de sitôt...  
Faites vite, cette offre se termine le 30 juin 2000.  
Pour plus de détails,  
informez-vous auprès  
de votre conseiller  
à votre caisse  
ou composez le  
1 800 CAISSES

## HYP HYP HYPOTHÈQUE HOURRA!

\* Taux en vigueur en date du 23 mars 2000. Peut varier sans préavis. Certaines conditions s'appliquent.



**Desjardins**

## DÉPENDANCE À L'ALCOOL

### Les universités jugées milieu à risque

■ TORONTO (PC) — Consommer de l'alcool est depuis longtemps un rite de passage lors des fêtes étudiantes à l'université, mais c'est une habitude que désavoue une étude effectuée par des chercheurs spécialisés dans le phénomène de la dépendance.

85% des étudiants prennent 6 à 7 verres par semaine

«Les universités canadiennes sont un milieu à risque quant aux effets négatifs de l'alcool», conclut la recherche, qui a porté sur 7800 étudiants dans 16 universités canadiennes. Effectuée en 1998, l'étude a essentiellement porté sur la consommation d'alcool, mais les chercheurs se sont également intéressés aux habitudes des étudiants en ma-

tière de consommation de tabac et de marijuana et sur l'utilisation du condom lors de relations sexuelles.

Les chercheurs ont établi que 85% des étudiants consommaient, en moyenne, six à sept verres d'alcool par semaine. Mais ce qui les a inquiétés le plus, c'est le niveau de consommation abusive.

Ainsi, près des deux tiers des étudiants buvaient cinq verres ou plus à chaque occasion, et un tiers en prenait huit ou plus, avec les résultats inévitables qui s'ensuivent: gueule de bois, cours séchés, honte d'avoir trop bu et activités sexuelles non planifiées.

De telles statistiques sont générale-

ment considérées sans danger par les responsables de la santé publique, ont indiqué, lors d'une conférence de presse, les chercheurs du Centre sur la santé mentale et la dépendance de l'Université de Montréal. «On doit reconnaître que pour la majorité des étudiants, l'alcool n'est pas un problème, mais il peut y avoir un impact», a déclaré Edward Adlaf, professeur adjoint en santé publique à l'Université de Toronto.

Les étudiants universitaires de première année inquiètent davantage, a-t-il expliqué, «parce que toutes ces fêtes auxquelles ils prennent part augmentent le risque d'abandon des études.»

**LE IMPORT EXPERT**  
PIÈCES ET ACCESSOIRES AUTOMOBILES INC.  
Site internet: www.import-expert.com  
Courriel elec.: information@import-expert.com

Roue Centra 16 pouces 4X100  
Pneus Yokohama 520 205-45-16

1462<sup>775</sup>

Québec (418) 687-4022 Montréal (450) 928-2222 Chicoutimi (418) 696-0044 Victoriaville (819) 752-9987

Collection printemps

Toujours de mise, les tailleurs de style Chanel sont disponibles en marine, sable, bleu poudre et vert mousse. Tailles jusqu'à 20 ans.

**Simone Paris**  
LE PRÊT-À-RAVIR

2646, chemin Sainte-Foy (près de l'hôpital Laval) 656-1902

## SALON DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS DE QUÉBEC

30 MARS AU 2 AVRIL  
AU CENTRE DE FOIRES

### ESPACE VERS

MAINTENANT  
OUVERT

COUREZ LA CHANCE DE  
GAGNER 10 000\$  
APPLICABLE À L'ACHAT DU VÉHICULE  
DE VOTRE CHOIX

2000  
L'AN

Financement sur place  
Nombreux spéciaux  
PLUS DE 250  
VÉHICULES SOUS UN MÊME TOIT  
motorisés A, B, C  
caravanes, tentes-caravanes  
caravanes à selle



Conférences  
sur l'entretien et réparation  
de votre véhicule ainsi que sur  
le caravanning hors saison

HEURES D'OUVERTURE:  
Jeudi et Vendredi: 13 H à 22H  
Samedi: 11H à 22H  
Dimanche: 11H à 17H

ADMISSION:  
Adultes: 7.50\$  
65 ans et plus  
et étudiants: 6.50\$  
Gratuit pour les enfants  
de 12 ans et moins,  
accompagnés d'un adulte.



## PERSONNES ÂGÉES

### Non à l'apartheid d'âge

Monique Vézina  
fait ses recommandations

MONTRÉAL (PC) — Pour empêcher que les personnes âgées soient victimes d'«apartheid d'âge», le Bureau québécois de l'Année internationale des personnes âgées formule une série de recommandations, allant de modifications au monde du travail à l'accès aux technologies de l'information, en passant par un accès réel aux soins de santé.

La présidente du Bureau québécois, Monique Vézina, ancienne ministre du gouvernement Mulroney, dévoilait hier son rapport d'activités à la suite de l'Année internationale des personnes âgées (1999), intitulé *R.S.V.P. Le Québec vieillissant, un enjeu de société*.

Présentant son rapport d'activités à la presse hier, M<sup>me</sup> Vézina a dit craindre une «ghettoisation» des personnes âgées, parce que trop souvent, celles-ci gardent le silence. Aussi, leur expérience, leur savoir-faire sont trop souvent mis de côté. Elle se demande même si les aînés ne sont pas victimes d'un «apartheid d'âge» dans un Québec divisé en deux, celui des vieux et des jeunes; des nantis et des démunis; des urbains et des régionaux.

Les aînés, dit-elle, doivent être reconnus comme citoyens à part entière, non comme un fardeau qui coûte cher à la société en soins de santé.

*R.S.V.P. Le Québec vieillissant, un enjeu de société* a été rédigé après la tenue d'audiences en région, la lecture de mémoires, la réception d'une soixantaine de lettres et l'écoute de témoignages. Le rapport s'attarde à démolir deux mythes: celui voulant que les aînés constituent une population homogène et celui voulant que la retraite du monde du travail signifie la retraite citoyenne, explique M<sup>me</sup> Vézina.

Dans le monde du travail, le rapport propose de profondes modifications, comme permettre différentes formes de retraite: à la carte, progressive et différentes formes de réduction négociée du temps de travail. On suggère aussi que le gouvernement, dans sa politique familiale, prévienne des congés rémunérés aux travailleurs non seulement pour le soin des enfants, mais aussi pour le soin des parents âgés.

Dans le domaine des technologies de l'information, on propose d'implanter divers projets initiant les personnes de 55 ans et plus à Internet et aux technologies de la communication.

## PROCÈS DES ENTARTEURS Chrétien s'esquive

MONTRÉAL (PC) — Au nom du premier ministre Jean Chrétien, M<sup>r</sup> François Daviault demandera à un juge de la Cour supérieure, aujourd'hui, d'annuler la citation à comparaître que lui ont fait parvenir les entarteurs Patrick Robert et Benoît Foisy. Les deux accusés veulent que M. Chrétien vienne témoigner à leur procès prévu pour demain, en cour municipale de Montréal.

Selon des informations obtenues hier, en fin de journée, au bureau du premier ministre à Ottawa, M<sup>r</sup> Daviault fera valoir que le premier ministre Chrétien ne détient aucune information pertinente à fournir aux deux entarteurs accusés de voies de fait sur la personne du ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion.

Il est par contre d'ores et déjà acquis que le ministre Dion se présentera en cour municipale, à titre de témoin-plaignant, demain. Le ministre Dion avait porté plainte, le 7 mai, après avoir reçu des tartes à la crème en plein visage au moment où il participait à une activité communautaire au Chic-Resto-Pop, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Il ne l'avait manifestement pas trouvé drôle et l'avait laissé savoir sur-le-champ.

Les deux accusés semblent vouloir se défendre seuls. Cela implique qu'ils pourront interroger à loisir le ministre Dion. Du côté de la Couronne, M<sup>me</sup> Claudie Bélanger entend faire en sorte que le procès se tienne dans le respect des règles et qu'il ne tourne pas à la blague.

## ADM face aux députés

Les députés fédéraux se pencheront sur la gestion d'Aéroports de Montréal (ADM) en avril et convoqueront à Ottawa, à cet effet, la présidente de la société, Nycol Pageau-Goyette. Les membres du comité permanent des Transports ont adopté hier une motion du député bloquiste Michel Guimond, selon laquelle ils se réuniront dans la semaine du 10 avril «afin d'entendre tous les témoins pouvant faire la lumière sur la gestion actuelle des aéroports de Montréal», dont M<sup>me</sup> Pageau-Goyette. En début de semaine, le ministre fédéral des Transports, David Collenette, avait pavé la voie à une telle rencontre. Il s'était dit troublé par les nombreuses allégations au sujet de problèmes de gestion chez ADM. M. Collenette a d'ailleurs demandé à ses fonctionnaires un rapport détaillé sur la question. Hier, M. Guimond, porte-parole du Bloc en matière de Transports, soutenait qu'il était tout naturel que M<sup>me</sup> Pageau-Goyette rende compte de la gestion d'ADM aux députés. «Les actionnaires, entre guillemets, des aéroports de Montréal, ce sont les contribuables du Québec et du Canada. ADM et la SOPRAM (la Société de promotion des Aéroports de Montréal), ce sont des bras de gestion», a affirmé M. Guimond, lors d'une entrevue téléphonique. (PC)



## FINANCEMENT DE LA SANTÉ

## Ottawa et les provinces sur un pied de guerre

JULES RICHER  
Presse canadienne

OTTAWA — À la veille de la rencontre des ministres de la Santé, hier, le gouvernement fédéral et les provinces étaient à couteaux tirés.

Ottawa souhaitait traiter des grandes orientations que prendra le système de santé dans l'avenir tandis que les provinces, elles, voulaient obtenir plus d'argent.

À la Chambre des communes, hier, le premier ministre Jean Chrétien a donné le ton à ce qui pourrait être celui de la réunion fédérale-provinciale d'aujourd'hui à Markham, en banlieue de Toronto. À son avis, les provinces se plaignent le ventre plein.

«Il y a un an, nous leur avons transféré 11,5 milliards de plus et (...) nous avons alors été félicités par tous les premiers ministres des provinces. Et cette année, nous avons transféré 2,5 milliards aux provinces pour la santé», a souligné M. Chrétien.

Il a rappelé que certaines provinces, dont l'Ontario et le Québec, n'ont toujours pas touché à cet argent. «(Ils) ont toujours de l'argent à la banque qu'ils laissent dans des fiduciaires plutôt que de l'employer pour améliorer le sort des personnes qui travaillent et qui sont dans les hôpitaux», a-t-il souligné.

Depuis le budget fédéral du mois dernier, le ministre des Finances, Paul Martin, a répété que le fédéral était prêt à mettre de l'argent sur la table à condition que les provinces s'engagent à réformer le système de santé, notamment par le biais d'un programme national de soins à domicile.

Cette semaine, l'Ontario et Ottawa se sont lancés dans une guerre de chiffres à coup d'annonces publicitaires à la télévision au sujet du financement de la santé. Le premier ministre Mike Harris en aurait rajouté mardi en menaçant, selon certaines sources, de faire payer à ses propres citoyens certains services de santé si Ottawa persistait à refuser de hausser les paiements de transferts sociaux.

Certaines provinces, non identifiées, seraient prêtes à appuyer cette stratégie et se ligueraient avec l'Ontario lors de la réunion de Markham.

De façon globale, les provinces réclament 4,2 milliards \$ à Ottawa, en plus d'une clause

**Chrétien:**  
les  
provinces se  
plaignent le  
ventre plein

ascenseur qui augmenterait les paiements de transferts au rythme de l'évolution démographique de la population. Elles souhaitent que les paiements de transfert en espèces reviennent ainsi à leurs niveaux de 1994-95.

Les provinces estiment que le gouvernement fédéral n'a pas le droit de s'ingérer dans le secteur de la santé en proposant la création de nouveaux programmes nationaux.

Ottawa considère la rencontre d'aujourd'hui comme une séance de travail informelle, en préparation d'une réunion plus formelle, qui doit avoir lieu au mois de mai.

De son côté, le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, a reconnu que les négociations avec ses homologues s'annonçaient difficiles. «On ne doit pas se faire d'illusions: ce seront deux journées difficiles. Je ne crois pas qu'il est réaliste de s'attendre à conclure une entente vendredi (...) Cela va prendre plus qu'une rencontre», a-t-il expliqué à sa sortie des Communautés.

## MOYEN-ORIENT

## Shimon Peres invite Chrétien à contribuer à la paix économique

ALEXANDRE SIROIS  
Presse canadienne

OTTAWA — À dix jours de la visite du premier ministre canadien au Moyen-Orient, l'ancien premier ministre d'Israël, Shimon Peres, recommande à M. Chrétien de contribuer à la création d'une «paix économique» dans la région.

«Je pense que le Canada peut contribuer au processus de paix en participant à la construction d'une économie moderne chez les Palestiniens», a affirmé le lauréat du prix Nobel de la paix, qui est aujourd'hui ministre israélien de la coopération régionale.

«Je crois que la paix économique, actuellement, est plus importante que la paix diplomatique, a poursuivi M. Peres, qui s'adressait aux membres du Cercle national des journalistes. La paix diplomatique est pour les leaders qui recherchent la gloire, la paix économique est pour les gens qui ont besoin de se nourrir.»

M. Peres a dit souhaiter atteindre la paix économique grâce à un accord du type de l'ALENA (l'Accord de libre échange nord-américain). «Le triangle Canada-États-Unis-Mexique était l'une des choses les plus sages à faire. Parce que le Mexique était un pauvre pays en piteux état. L'écart entre vous et les Mexicains était très grand», a-t-il dit.

Grâce à cet accord commercial, a soutenu le politicien, les Mexicains ne crient plus aux Américains: «Retournez chez vous». Au contraire, ils crient plutôt: «Américains, venez ici», a expliqué M. Peres, afin de démontrer que la paix politique passe maintenant par la paix économique.

L'ancien premier ministre israélien a expliqué que la nouvelle économie pouvait dorénavant pousser les pays du Moyen-Orient à enterrer la hache de guerre. Car «la richesse et la force», a-t-il soutenu, ne proviennent plus des territoires pour lesquels juifs et arabes luttent depuis plusieurs siècles, mais bien de la technologie, de la science et de l'information.

Le premier ministre Chrétien quittera Ottawa le 7 avril prochain pour un séjour de dix jours au Moyen-Orient. Il se rendra alors à Jérusalem, Gaza, Le Caire, Beyrouth, en Jordanie et à Damas.



MM. Chrétien et Peres, à Ottawa, hier.

Questionné sur les chances de M. Chrétien d'arriver à relancer les relations de paix entre la Syrie et Israël alors que le président américain Bill Clinton vient de mordre la poussière, l'ancien président israélien a affirmé qu'il ne croyait pas que le Canada avait l'ambition de jouer le rôle de médiateur tenu par les États-Unis.

«Il (le Canada) peut aider, contribuer, supporter, mais je ne crois pas que le premier ministre du Canada ait l'intention de succéder à M. Clinton en ce qui concerne le Moyen-Orient. Et de toute façon je ne le recommande pas!» a lancé M. Peres.

M. Peres a par ailleurs souligné l'importance de la récente visite du pape en terre sainte. «Voir le chef de l'Église catholique (...) avec un message de compréhension et de réconciliation démontre que l'on peut atteindre une paix politique, une paix économique et, ce qui n'est pas moins important, une paix spirituelle», a-t-il dit.

## Milliers d'armes saisies à Montréal

MONTRÉAL (PC) — Une équipe de spécialistes de l'escouade antigang de la police de la Communauté urbaine de Montréal a saisi hier plus de 22 000 pistolets de départ ou répliques d'armes.

Les détectives ont mis la main sur 19 844 de ces pistolets-stylos, dont une dizaine étaient déjà transformés pour utiliser de véritables balles. On a aussi confisqué 2270 armes de poing, copies conformes d'armes véritables.

Le Code criminel, d'après le commandant Serge Frenette, de la division du crime organisé, interdit la vente de ces répliques d'armes si elles sont facilement transformables pour tirer de vraies munitions. Ces pistolets et revolvers jouets peuvent tirer de vraies balles de calibre .22 et .32. Il ne faut qu'une trentaine de secondes

ou quelques minutes à un apprenti bricoleur pour transformer le jouet en arme meurtrière.

Le propriétaire de la compagnie d'importation HMS Sportwear, M. Harry Feigelman, 74 ans, a été accusé de trafic d'armes, de possession d'armes prohibées et d'entreposage d'armes à feu de façon non conforme.

Importées pour la plupart d'Italie, ces répliques d'armes payées entre 25 \$ et 50 \$ pièce se vendent jusqu'à près de 300 \$ l'unité dans des magasins de sport, des commerces de surplus d'armée et jusque dans les marchés aux puces.

Le lieutenant-détective Mario Lamothe, qui a supervisé cette enquête, a indiqué hier que ceux qui possèdent de telles armes risquent gros puisque les fouilles policières ne font que débiter.

MAUDE  
e c e t e r a

collection printemps-été 2000  
exclusivités européennes

J'ai du style  
J'ai de la personnalité  
J'ai des courbes  
tailles 14 - 16 - 18

PLACE DE LA CITÉ 658-2874

Quand le progrès saute aux yeux!

Au Canada seulement, plus de 300 000 personnes ont déjà bénéficié du traitement de la vue par laser, et pas moins de 20 000 dans la seule région de Québec.

Jamais la correction de la vue par laser n'aura été aussi accessible!

- Choisissez votre ophtalmologiste
- Choisissez votre rendez-vous selon votre horaire
- Choisissez votre plan de financement

Une relation de confiance établie sur l'expertise et la présence du chirurgien.

À l'Institut, le chirurgien lui-même assure l'évaluation préopératoire, la microchirurgie par laser et le suivi postopératoire. Un médecin de garde est disponible sur appel en tout temps.

Tous les médecins ont une pratique chirurgicale importante et régulière. Ils sont membres du Centre Hospitalier Universitaire de Québec (CHUQ) ou d'un centre affilié.

Seance d'information le mardi 4 avril

Seance d'information le mercredi 5 avril

LASER VISUEL GILLES LAFOND ET ASSOCIÉS  
COMPLEXE LE DELTA  
2875, boulevard Laurier, bureau 200  
Sainte-Foy (Québec) G1V 2M2  
Téléphone : (418) 658-CEIL (6345)  
Sans frais : 1 888 658-6345

INSTITUT  
DE MICROCHIRURGIE OCULAIRE  
ET DE LASER

LASER-CHIRURGIE DE LA VISION  
PLACE DE LA CITÉ  
2600, boulevard Laurier, bureau 010  
Sainte-Foy (Québec) G1V 4T3  
Téléphone : (418) 650-1270  
Sans frais : 1 888 248-2600

LE PLUS IMPORTANT REGROUPEMENT D'OPHTHALMOLOGISTES AU CANADA

## Non aux enfants soldats

Une conférence internationale pour rédiger une convention interdisant les enfants soldats aura lieu en septembre à Winnipeg, a annoncé hier le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy. Parlant de «scandale global», le ministre s'est indigné que des enfants de 13 ans soient entraînés à se servir de fusils d'assaut kalashnikov et qu'en réalité, «on utilise ces garçons de 13 ans comme de la chair à canon dans des guerres civiles». Selon lui, la conférence se déroulera selon le modèle de celle d'Ottawa qui a abouti en 1997 à une convention internationale sur l'interdiction de l'utilisation, de la production et de la vente des mines antipersonnel. (AFP)

AFFAIRE MUGESERA  
Manif de Rwandais

Des jeunes Rwandais ont manifesté hier sur la colline du parlement pour demander au fédéral d'extrader Léon Mugesera, un ressortissant rwandais habitant la région de Québec. Les manifestants le soupçonnent d'avoir incité, dans un discours prononcé en 1992, des membres de la majorité Hutus à éliminer les Tutsis. Commis sur une période de trois mois, en 1994, le génocide rwandais a causé la mort de centaines de milliers de personnes. «Nous demandons au gouvernement canadien d'extrader M. Mugesera pour qu'il soit jugé pour crimes contre l'humanité», a soutenu Che Rupari, porte-parole des jeunes Rwandais. M. Mugesera est sous le coup d'une ordonnance d'expulsion de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. La Cour fédérale a cependant donné son aval à une requête de contrôle judiciaire, ce qui a suspendu la mesure d'expulsion. Les audiences, lors desquelles M. Mugesera est défendu par l'avocat québécois Guy Bertrand, devraient reprendre au début du mois d'avril. (PC)

AGRESSION SEXUELLE  
Pas d'enquête préliminaire

Mario Many, ce chauffeur de minibus scolaire accusé d'agression sexuelle, a renoncé hier à son enquête préliminaire lors de sa comparution au palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu. Il restera donc incarcéré jusqu'à la fin des procédures judiciaires. Il reviendra en cour le 10 avril. Entre-temps, il doit se soumettre à une évaluation psychiatrique. Many, âgé de 45 ans, est accusé de sept délits sexuels commis sur trois enfants âgés de sept à 13 ans. (PC)

AFFAIRE SURPRENANT  
DéTECTIVE privé

Le père de Julie Surprenant, cette adolescente mystérieusement disparue en novembre à Terrebonne, a confié à un détective privé la tâche de refaire l'enquête amorcée par la Sûreté du Québec (SQ). Selon le *Journal de Montréal*, Michel Surprenant est insatisfait du travail de la SQ et a donné comme mandat à son détective de faire avancer le dossier. (PC)

AFFAIRE MCGRAY  
Fabulation?

La police de Seattle affirme n'avoir dans ses dossiers aucun crime non résolu correspondant à ceux que prétend avoir commis Michael Wayne McGray dans cette ville, au milieu des années 90. Deux services de police de la région de Seattle se sont penchés sur les dossiers datant de 1994 et 1995 afin de vérifier les propos tenus par McGray, qui affirme être le pire tueur en série au Canada. «Nous n'avons rien qui corresponde», a indiqué hier, la police de Kings County. (PC)

# **CITOYENS DE LA RÉGION DE QUÉBEC**

**Ce que vous avez toujours voulu savoir  
sur la Ville de Québec  
et que son maire n'a pas osé vous dire.**

**Dette accumulée : 448 Millions \$**

**Portion de la dette de la CUQ : 43 Millions \$**

**Autres dettes : 7 Millions \$**

**Déficit actuariel (fonds de pension) : 201 Millions \$**

---

**Total de la dette de Québec : 699 Millions \$**

Source : Rapport financier 1998 des villes

***Voilà pourquoi le maire de Québec  
veut annexer les villes de banlieue.***

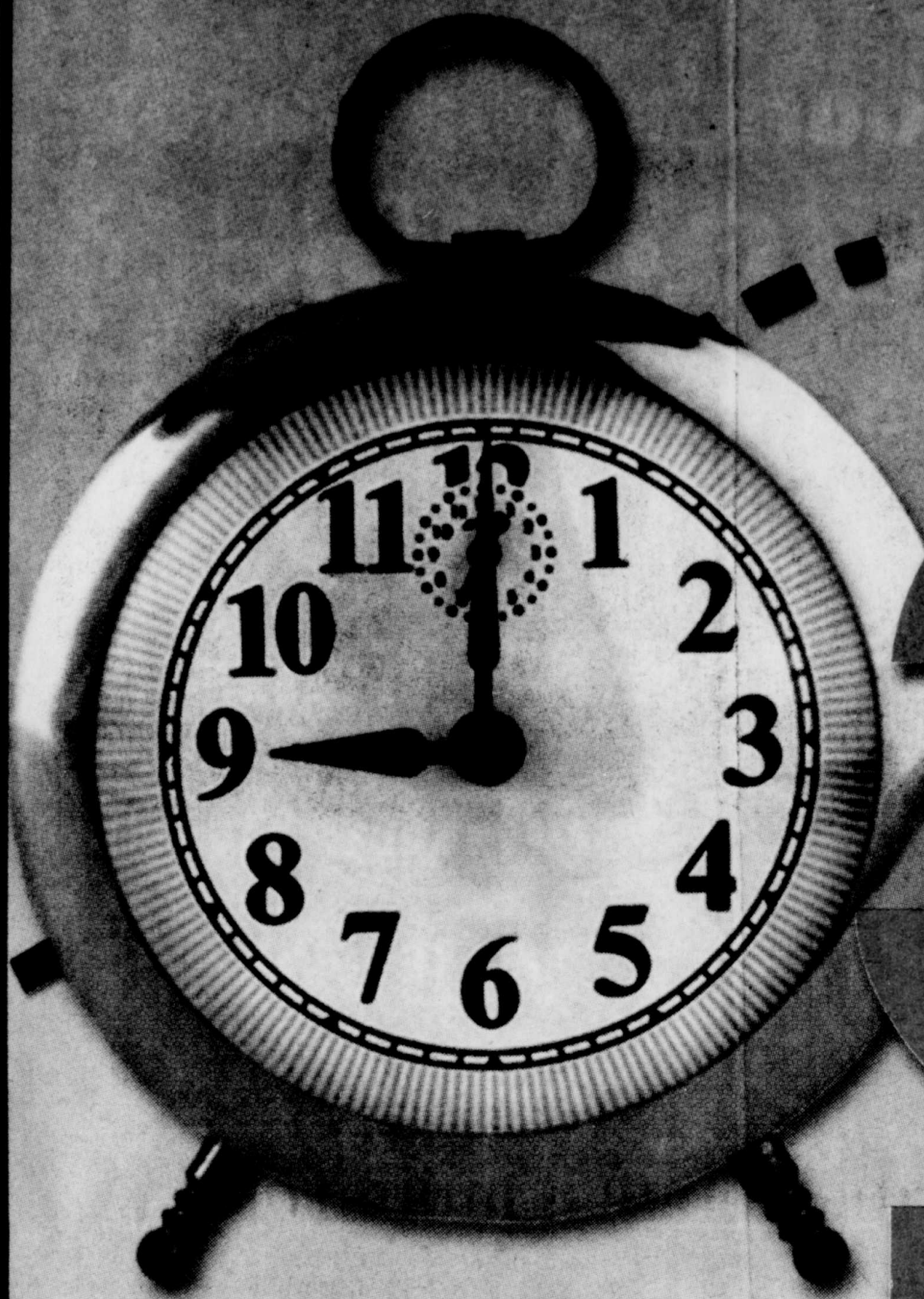
**NON aux dettes de la Ville de Québec**

## **DISCUTONS DES VRAIS ENJEUX**

Le caucus des maires de banlieue de la CUQ regroupe Jacques Langlois, maire de Beauport, Michèle Bouchard-Rousseau, mairesse de Cap-Rouge, Ralph Mercier, maire de Charlesbourg, Jean-Claude Bolduc, maire de Lac-Saint-Charles, Émile Loranger, maire de L'Ancienne-Lorette, Denis Giguère, maire de Loretteville, Marcel Corriveau, maire de Saint-Augustin-de-Desmaures, Renaud Auclair, maire de Saint-Émile, Andrée P. Boucher, mairesse de Sainte-Foy, Paul Shoiry, maire de Sillery, Claude Beaudoin, maire de Val-Bélair, et Robert Cardinal, maire de Vanier, qui représentent ensemble près de 350,000 personnes.

A M E U B L E M E N T S  
**TANGUAY**

# VENTE D'ENTREPÔT



# 36

# HEURES

**DES PRIX RÉDUITS AU MINIMUM  
 DES RABAIS DES MANUFACTURIERS  
 DÈS AUJOURD'HUI  
 DE 9H À 21H**

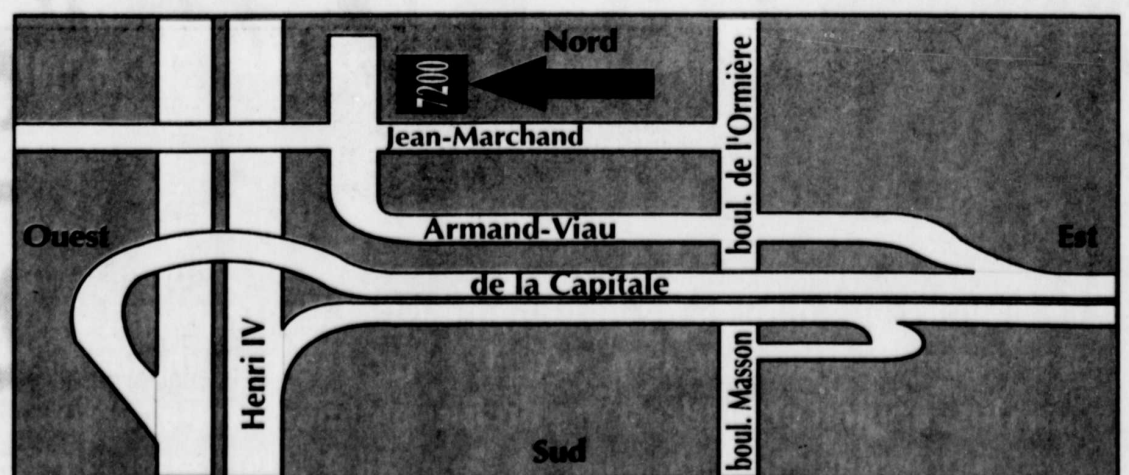
**Vendredi 27 mars 9h à 21h**

**Samedi 28 mars 9h à 17h**

**Dimanche 29 mars 9h à 17h**

## À NOTRE ENTREPÔT SEULEMENT

Les 36 HEURES TANGUAY, c'est une liquidation de meubles, d'électroménagers, d'électronique et d'informatique: échantillons de plancher, meubles en montre ou de fin de série et marchandise légèrement endommagée. Les prix sont réduits au minimum et très souvent laissés au-dessous du prix coûtant. Tout sera vendu sur la base du premier arrivé, premier servi. Cartes de crédit acceptées. Ça se passe uniquement à notre entrepôt et toute la marchandise est pour livraison immédiate.



**7200, Armand-Viau 847-4411**